Vol 12 # 46 • Du 22 au 28 mai 2019

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

Anba drapo n, An n dyaloge pou peyi n chanje !

Page 3

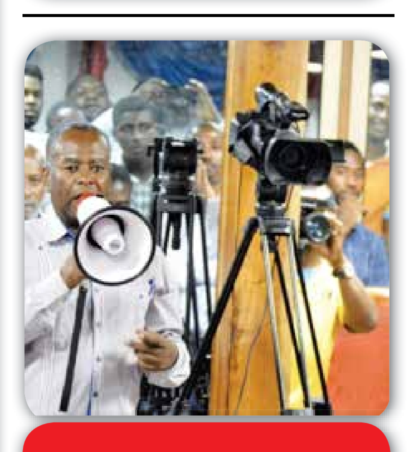
English Page 9

MAGISTRATS ET JUGES EN GRÈVE !



Voir page 4

Cette grève d'une semaine a totalement paralysé les activités dans les cours et tribunaux du pays. Elle pourrait conduire à une paralysie illimitée du système judiciaire, si une entente n'est pas trouvée



Le Sénat haïtien : théâtre, cirque ou les deux !

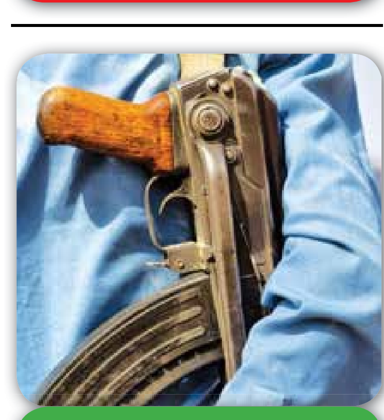
Page 8

L'HÔPITAL DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI EN GRÈVE !



Voir page 4

Les internes de l'HUEH sont obligés de faire la grève tout en réclamant de l'Etat haïtien de meilleures conditions de travail et leur paiement de 5 mois d'arriérés de salaire



Le rôle des multinationales dans les violences en Afrique !

Page 14



Venezuela : Amnesty International au service de l'Empire !

Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus
Elysée-Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Halte au désarroi !

Par Berthony Dupont

La classe politique continue d'hypothéquer lourdement toute possibilité de réel changement dans le pays. L'ambiance est morne ! On parle de tout et de rien mais aussi et surtout de la corruption, de l'insécurité, des bandits, de la flambée des prix des produits de première nécessité, du chômage, de la misère et de la gourde dont il vous en faut maintenant 90 pour un dollar américain.

A l'heure actuelle, comme dans un tohu-bohu, il y a tout ensemble la grève des juges, des magistrats et celle des médecins internes. Pourtant, on parle peu d'Arnel Joseph.

A l'ordre du jour, l'actualité politique est dominée par des palabres concernant le cabinet ministériel, le parlement et le Premier ministre. On assiste à une sorte de lutte interne entre des individus de même classe des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire d'un régime totalement discrédité et honni mais soutenu sans réserve par l'impérialisme américain.

C'est dans ce panorama de ce système délabré, décrié, qu'on a commémoré le 216ème anniversaire du bicolore haïtien, le 18 mai. Ce qui n'était guère étonnant, ni une surprise, fut l'échec total de la mobilisation d'une certaine opposition en ce jour historique. Evidemment, ce qui a le plus retenu l'attention et suscité de nombreux commentaires a été le coup de gueule, incisif et vitupérant s'il en fut, de la mairesse de l'Arcahaie, Rose-Mila Petit Frère qui a volé la vedette au président inculpé qu'elle a cloué au pilori : *« Le peuple a besoin d'espoir et non de promesses ! Monsieur le président, Vous avez la haute responsabilité de dire la vérité à la nation haïtienne »*, s'est-elle bravement exprimée. Le président menteur a dû plusieurs fois ravalé sa salive, incapable de faire le moindre commentaire sinon continuer à appeler au dialogue pour dire, comme pour se confesser, qu'il n'est qu'un « accident » d'un certain système.

Alors que les masses populaires s'attendaient à de nouvelles perspectives d'espoir et de changement, l'impression qui se dégage aujourd'hui est celle d'un infini désarroi. La grande ironie du destin de notre pays est de toujours avoir au timon de l'État des valets corrompus, des agents de l'impérialisme.

En réalité, ce sont les forces impérialistes qui tiennent les ficelles de cet amalgame de confusion totale régnant dans le pays ! Et dans ce méli-mélo politique, quel est le secteur dominant qui contrôle vraiment l'échiquier politique ?

Ce que nous pouvons néanmoins constater, c'est que le pays s'enfonce dans le déshonneur et pour déjouer la pression de l'opinion publique et détourner l'attention des masses, la tactique et le jeu cynique des Etats-Unis consistent à faire croire, tout d'abord à travers leur ambassade puis les organisations internationales exploitantes, à de prochaines mesures de clémence, de fausses promesses de développement à leurs collabos des classes dominantes, leurs démarcheurs de la classe politique.

Dans ce contexte, nous devons comprendre la visite en Haïti de David Bohigian, Président ad intérim et Directeur général de la Société d'Investissements Privés à l'Etranger/ Overseas Private Investment Corporation (OPIC), une institution financière de développement du gouvernement américain. « *Haïti a un grand besoin d'investissements en même temps qu'elle représente une opportunité prometteuse pour les investisseurs »*, a-t-il déclaré pour nous amadouer.

« En travaillant avec nos partenaires en Haïti pour trouver des solutions à impact considérable aux défis de développement qui existent depuis longtemps, l'OPIC cherche à favoriser la prospérité, la stabilité et la sécurité en Haïti et bien au-delà ». En fait, c'est pour nous tranquilliser qu'ils se montrent concernés par nos besoins de sorte que nous laissions le champ libre aux manœuvres impérialistes de toutes sortes.

Et pourtant cette tournée remplie de promesses de David Bohigian entamée aux Bahamas et à la Jamaïque, et qui se poursuivra en République dominicaine et Sainte-Lucie est en quelque sorte une campagne pour intensifier en Haïti la campagne réactionnaire de l'Organisation des États américains (OEA) et du gouvernement américain à l'encontre de Nicolás Maduro et du peuple frère du Venezuela.

A ce compte, la conscience populaire haïtienne doit s'organiser et se réveiller au plus vite pour se livrer à une sérieuse réflexion politique, analyser et élaborer des moyens de luttes efficaces, au point de dire à cette classe politique moribonde : Cela suffit !

Assez du désarroi ! Vous avez assez fait sans nous, maintenant c'est notre tour de prendre en main la destinée de notre Nation afin de guider la lutte dans la direction des aspirations des ouvriers et des paysans conséquents, dans la direction de l'honneur et dans l'unité face à un ennemi sauvage : l'impérialisme.

Bulletin d'Abonnement

A remplir et à retourner à Haiti Liberté 1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210
Tel : 718-421-0162, Fax 718-421-3471

Nom: ____________________

Prénom: ____________________

Adresse: ____________________

Ville: ____________________

Etat/Pays: ____________________

Zip Code/Code Postal: __________

Tél: ____________________

E-mail: ____________________

Modalités de paiement

Montant : $ __________

☐ **Chèque** ☐ **Mandat bancaire**

☐ **Carte de crédit**

Numéro : ____________________

Date d'expiration : _______ /______

Code de sécurité : _______________

Tarifs d'abonnements

Etats-Unis
Première Classe
☐ $100 pour un an
☐ $50 pour six mois

Amerique Centrale, Amerique du Sud et Caraïbes
☐ $140 pour un an
☐ $80 pour six mois

Canada
☐ $125 pour un an
☐ $65 pour six mois

Europe
☐ $150 pour un an
☐ $80 pour six mois

Afrique
☐ $150 pour un an
☐ $85 pour six mois

Ki wòl lang kreyòl la nan yon demokrasi?



Depi 1804, tout pèp Ayisyen an konprann kreyòl, tout pèp Ayisyen an pale kreyòl. Depi 1804, yon ti ponyen Ayisyen pale franse tou, yon ti ponyen Ayisyen konprann franse tou.

Pou nou konprann enpòtans yon kesyon tankou "ki wòl lang kreyòl la?" Sonje pa janm gen yon gwoup moun k ap viv ansanm sou latè, san yon lang.

Gen yon lòt kesyon tou. Eske lang se kichòy yo chwazi? (Tankou yo kapab di madan entèl chwazi mete yon wòb ble jodi a angiz li mete yon wòb wouj).

Pou ta gen chwazi lang toutbon, sa ta mande 2 kondisyon. Yon moun gen libète chwazi tèl lang epi rejte tèl lang pou tout sa k ap pase nan tèt li, tout sa li di nan kè l, tout lide l ap brase nan sèvo l, tout kalkil l ap kalkile, tout pawòl l ap pale ak pwòp tèt pa l.

Dezyèm kondisyon. Yon moun gen libète chwazi tèl lang epi rejte tèl lang, chak kou l ap pale ak lòt moun pou li fè lòt moun konn kichòy oubyen pou li fè yo fè kichòy.

Si 2 bagay sa yo kapab fèt vre, gen chwazi lang. Si yo pa kab fèt, pa gen chwazi lang.

Natirèlman, ni pou sa ki pase nan tèt yon moun, ni pou pawòl li pale ak lòt moun, nou tou wè moun nan pa ka chwazi ant yon lang li konnen ak yon lang li pa konnen.

Lè lide ap bouyi nan tèt yon moun, moun nan oblije sèvi ak yon lang pou sa. Lè konsa, se pa ak nenpòt ki lang li sèvi. Si li konn 2, 3 mo nan yon lang etranje, si li konn yon lòt lang malman, dekwa pou li ta fè yon ti pale wòwòt ladann, se sèten se pa ak lang sa a l ap kalkile mizè li oubyen l ap sonje tout bèl bagay li ta renmen jwenn pou tèt pa l, pou pitit li, pou fanmi li, pou zanmi li, pou li kite lespri li travay lib.

Nanpwen lòt lang pou li pran lè konsa, se yon lang li pale fen.

Pa bliye: pifò moun, an Ayiti, konn kreyòl sèlman, E pifò moun, nan ti ponyen ayisyen ki konn franse tou, se kreyòl sèl yo pale fen.

Lè moun ap repete pawòl chwazi lang sa a, san yo pa reflechi seryezman sou 2 kondisyon nou esplike yo, se konfizyon ki nan tèt yo. Yo konprann: anvi chwazi, se menm afè ak chwazi. Yo konprann: fè fent ak fè sanblan, se menm afè ak fè. E gen moun ki pa kalkile diferans ki genyen ant chwazi etidye yon lang (yon bagay ki pa twò difisil) ak chwazi konnen yon lang (yon bagay ki enposib).

Gen yon vye prejije ki ta vle fè moun kwè: se sèten se lang sèlman ki pa bay moun baryè e se yo sèlman ki chemen konesans. Okontrè tout lang pa chemen konesans pou tout moun. Pou yon lang sèvi chemen konesans pou yon moun, fòk moun nan deja konnen l. Si yon moun poko konn yon lang, li kab tounen yon baryè, yon antrav, pou moun lan. Si yon moun poko fin konnen yon lang byen, lang sa a kab tounen yon baryè olyede yon chemen pou moun lan.

Si kreyòl se sèl lang tout mas pèp Ayisyen toutbon, si moun pa konn chwazi lang, si chemen konesans moun se lang moun deja konnen, gen kèk kesyon nou merite kalkile: konnen se pou ki moun? Jounal, radyo, televizyon, se pou ki moun? Regleman leta, se pou ki moun? Sèvis leta, se pou ki moun? Tribinal, se pou ki moun? Lekòl, se pou ki moun?

Pou ki moun leta dwe mete lekòl an Ayiti? Pou tout timoun ak granmoun ki pale kreyòl. Se poutèt sa lekòl dwe fèt an kreyòl, piske pa gen moun nan peyi a ki pa konn kreyòl.

Pou ki moun tribinal fèt? Pou tout moun. Se poutèt sa koze tribinal, diskisyon tribinal, jijman tribinal dwe fèt an kreyòl, paske pa gen moun ki al nan tribinal an Ayiti ki pa konn kreyòl.

Pou ki moun notè, apantè, ofisye deta sivil ap ekri papye? Pou tout moun. Se poutèt sa tout papye tè, tout batistè, tout papye leta dwe ekri an kreyòl, paske nanpwen moun an Ayiti ki pa konprann kreyòl.

Pou ki moun prezidan, minis, senatè, depite, majistra ap fè diskou? Pou tout moun. Se pou tèt sa tout diskou moun ki anchaje yon sèvis leta dwe fèt an kreyòl.

Ki moun lapolis fèt pou li pwoteje? Tout moun. Konsa lè lapolis ap drese pwosèvèbal, li dwe ekri l nan lang ni viktim, ni temwen, ni vòlè, ni asasen, pale.

Depi gen yon gouvènman demokratik an Ayiti, wòl kreyòl dwe menm nan koze leta ak nan lavi toulèjou pifò moun nan peyi a. Sa vle di: se an kreyòl sèlman, yo kapab regle tout pwoblèm mas pèp la, ki pale kreyòl sèlman, se pou travay la fèt pou mas pèp la epi ansanm ak mas pèp la.

Men, kreyòl la gen yon lòt wòl tou. Li sèvi kòm yon premye mwayen pou kontwole si gen demokrasi, kreyòl se yon kondisyon nesesè pou gen demokrasi, men, se pa yon kondisyon ki kont pou gen demokrasi. Nan yon egzamen demokrasi, kreyòl kòm yon matyè eliminatwa. Si yon moun pa pase nan matyè sa a, li gen yon nòt eliminatwa. Li deja tou koule nan egzamen demokrasi a.

Poutèt kreyòl, prezidan, senatè, depite, majistra, kab pran nòt eliminatwa nan egzamen demokrasi. Menmjan tou: premye minis, minis, direktè ministè, jij, ofisye detasivil, notè, apantè, isye. Menmjan tou: monseyè, pè, mè, pastè, predikatè, direktè lekòl, pwofesè lekòl. Menm jan tou: doktè, dantis, enfimyè, famasyen, enjenyè, jounalis, eksetera.

Yon gouvènman ki pa sèvi ak kreyòl nèt, pa yon gouvènman demokratik an Ayiti. Men, atansyon: revè pawòl la pa vre. Yon gouvènman ki sèvi ak kreyòl nèt, pa yon gouvènman demokratik poutèt sa sèlman.

Gen moun mal konprann ak moun ipokrit ki fè kòm si mande leta ak gouvènman sèvi ak kreyòl, se menm bagay ak deklare kreyòl kapab regle tout pwoblèm Ayiti.

Tout moun merite wè klè nan koze wòl kreyòl la ak pwoblèm Ayiti. Kreyòl pa kapab regle okenn pwoblèm Ayiti, paske kreyòl se yon lang. Lang pa regle pwoblèm. Se moun ki regle pwoblèm.

Men, Kreyòl se yon kondisyon ki nesesè nan regle pwoblèm Ayiti. Sa vle di moun ki kapab regle pwoblèm Ayiti yo toutbon, se pèp Ayisyen an menm. E se kreyòl ki lang pèp Ayisyen an. Ki fè se ak kreyòl li oblije sèvi pou li regle pwoblèm li. Paske nanpwen regle pwoblèm, san pèp la pa mete men. E nanpwen mete men, san pa gen mete bouch.

Konsa, moun ki pa bay kreyòl anpil enpòtans nan solisyon pwoblèm Ayiti yo, se moun ki refize konprann gen zouti ki nesesè pou sèten travay fòt kwak zouti a pa menm afè ak travay la. Travay delivrans, devlopman ak pwogrè mas pèp Ayisyen an, se mas pèp Ayisyen an menm ki pou fè l. Men, youn nan manman zouti li gen pou sa, se lang li, se kreyòl la.

Iv Dejan

« Anba drapo n, An n dyaloge pou peyi n chanje !


Ofisyèl yo ki t ap depoze yon bouke flè

Se sou tèm sa a, Samdi ki te 18 me 2019 la Jovenel Moise ak madanm li Martine plis Jean Michel LAPIN te komemore 216zyèm anivèsè drapo Ayisyen an nan vil Akayè. Yon mès solanèl te chante nan maten nan Pawas Senpyè a.

Sou plasdam la, anvan Jovenel te pran lapawòl ak depite Akayè a Féquière Julien, se Majistra Vil la Rosemila Petit-Frère ki te adrese foul moun ki te prezan yo. Majistra a pat mete dlo lan bouch pou l te pale kòmsadwa pou tout moun te tande epi konprann.


Majistra Vil Akayè a Rosemila Petit-Frère


Depite Akayè a Féquière Julien

Rosemila fè konnen « Selebrasyon drapo ayisyen an se pa yon moman selebrasyon pou Archelwa yo , ni pou pèp ayisyen an an jeneral. « Se nou tout ki dwe mete men paske peyi sa pa pwopriyete prive yon ti gwoup moun, ni yon pati politik, peyi a se pou tout Ayisyen ».

Pi devan Majistra deklare : « Drapo a menase, li andanje, lè nasyon an nan malè, moun pa ka selebre l, lè se drapo y ap pilonnen anba pye ak salte koripsyon » Li te fè konnen tou : li vle pou jijman Petrocaribe a fèt nan peyi a pou pini gaspiyè fon Petro Karibe a ki te la pou devlopman peyi a.

Soti nan Palè Nasyonal pou rive kay Premye Minis la, se move gouvènans ak koripsyon se youn nan fleyo prensipal yo ki move maladi administrasyon piblik la. Li te raple Prezidan Repiblik la, Jovenel Moïse, pou l pran angajman li pou l ede pèp sa a, k ap deperi nan lamizè. Li te tou kritike palmantè ki pa fè anyen pou fè peyi a vanse. Yo patisipe nan seyans pou jete prezidan men san voye je gade mas pèp la.

Aloske pèp te aplodi nèt alkole Majistra a, depite Julien ak prezidan Jovenel, pèp la pat manke kouri dèyè yo, pa ba yo tan pou yo bay manti, woule pèp la nan farin !

GET YOUR TAX REFUND FAST

- Income Tax
- Insurance (car, life, home, business)
- Real Estate
- Financial Consulting
- Notary Public
- Translations (from French, Creole, Spanish to English)
- Typing (resume, flyers, invitations, papers, business letters)
- Faxing (sending and receiving). Copying.
- Electronic Filing

Phone: 718.693.8229 Fax: 718.693.8269
1786 Nostrand Ave., Brooklyn, NY 11226
(between Clarendon Rd & Avenue D)

CHERY'S BROKERAGE

LACROIX MULTI SERVICES

Tel: 718-703-0168 * Cell: 347-249-8276

1209 Rogers Avenue, Brooklyn, NY 11226

www.lacroixmultiservices.com

- Income Tax • Electronic Filing
- Refund Anticipation Check (RAC)
- Direct Deposit - IRS Check
- Business Tax • Notary Public
- Immigration Services
- Translation, Preparation, Application, Inquiry letters
- 6 Hour Defensive Driving Course • Fax Send & Receive
- Resume • Property Management • Credit Repair

PEACE LOVE POWER LMS

L'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti en grève !

Par Marie Laurette Numa

Alors que la maternité Isaïe Jeanty-Léon Audain bien connue sous le nom de Chancerelles a repris timidement ses activités, les internes de l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH) sont eux-mêmes entrés en grève le lundi 20 mai 2019.

Selon le Dr. Datus Chantal Sauveur, directeur médical de Chancerelles, centre hospitalier spécialisé en matière de soins obstetrico-gynécologiques *« des dispositions ont été adoptées en vue du renforcement du climat de sécurité dans le périmètre de l'hôpital, afin de permettre aux membres du personnel médical et administratif de recevoir les patientes dans la sérénité »*. Cependant le directeur n'a pas osé signaler que Chancerelles se détériore et que l'Etat haïtien est incapable de répondre aux besoins de santé de la population particulièrement les masses populaires qui n'ont pas de grands moyens pour se rendre dans les hôpitaux privés. Chancerelles est devenu un dépotoir ; en d'autres termes, il n'y a pas un système de santé dans le pays. Et c'est dans cette optique également que les internes de l'HUEH sont obligés de faire la grève tout en réclamant de l'Etat haïtien de meilleures conditions de travail et leur paiement de 5 mois d'arriérés de salaire.

En effet, dans une lettre ouverte datée du 18 mai à l'intention de la ministre de la Santé, le Dr Marie Gréta Roy Clément, les internes lui avaient fait savoir « *Nous nous sommes rendus compte que nous ne sommes pas sur la liste des priorités du ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), malgré notre importance au sein de l'hôpital* »

Par ailleurs, dans une conférence de presse donnée également le 20 mai, les travailleurs de la Santé en grève et le Syndicat du Collectif des employés pour sauver Ouanaminthe qualifient d'esclavage le traitement que les dirigeants donnent aux prestataires de la santé tout en protestant contre la situation dégradante de l'hôpital de Ouanaminthe.



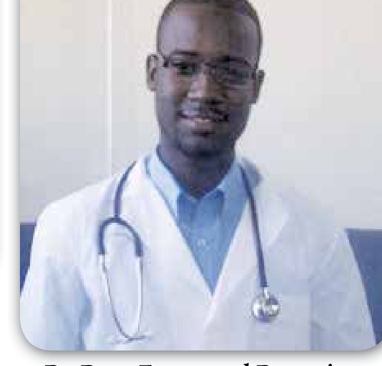
La maternité Isaïe Jeanty-Léon Audain (Chancerelles)



Les grévistes de l'hôpital de Ouanaminthe



Marie Greta Roy Clement Ministre de la Santé Publique et de la Population



Dr. Dens Emmanuel Desrosiers l'un des signataires de la lettre au ministre de la santé

Magistrats et Juges en grève !



Des Magistrats en grève revendiquent de meilleures conditions de travail

Par Isabelle L. Papillon

Trois associations de magistrats telles que l'Association professionnelle des magistrats (APM), l'Association nationale des magistrats Haïtiens (l'ANAMAH) et l'Association des juges de paix (AJUPHA) sont entrées en grève le lundi 20 mai 2019, comme elles l'avaient annoncé. Parmi leurs revendications, on peut citer entre autres : le paiement des arriérés de salaire; l'amélioration des conditions de travail, le transfert de compétences du Ministère de la justice vers le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) conformément à l'accord d'octobre 2017. Le transfert au CSPJ du fonds d'investissement devant servir à construire, réparer les tribunaux et les cours ; le renouvellement du mandat de tous les Juges en faveur desquels le CSPJ a émis un avis favorable; la cessation de toute forme d'ingérence de l'Exécutif dans le Pouvoir judiciaire qui compromet l'indépendance de la justice.

Cette grève d'une semaine a totalement paralysé les activités dans les cours et tribunaux du pays. Elle pourrait conduire à une paralysie illimitée du système judiciaire, si une entente n'est pas trouvée.

Dans la même veine, l'Association nationale des greffiers haïtiens (ANAGH) et le Syndicat des greffiers d'Haïti (SYGH) ont annoncé pour leur part, le lundi 20 mai 2019, que les greffiers des 18 juridictions du pays rentreront également en grève les jeudi 23 et vendredi 24 mai 2019 afin d'exiger du ministère de la Justice l'application de l'accord du 3 novembre 2017. Cet accord bilatéral garantit certains privilèges aux greffiers, dont des formations continues à l'École de la magistrature (EMA), l'adoption du statut déposé au Parlement et un ajustement de salaire.

Dans le département du Nord, les magistrats des deux juridictions Cap-Haïtien et Grande Rivière du Nord ont totalement respecté le mot d'ordre puisque tous les 25 tribunaux de paix n'ont pas fonctionné.

Signalons que les juges grévistes menacent d'observer une grève illimitée afin d'obtenir satisfaction à leurs revendications.

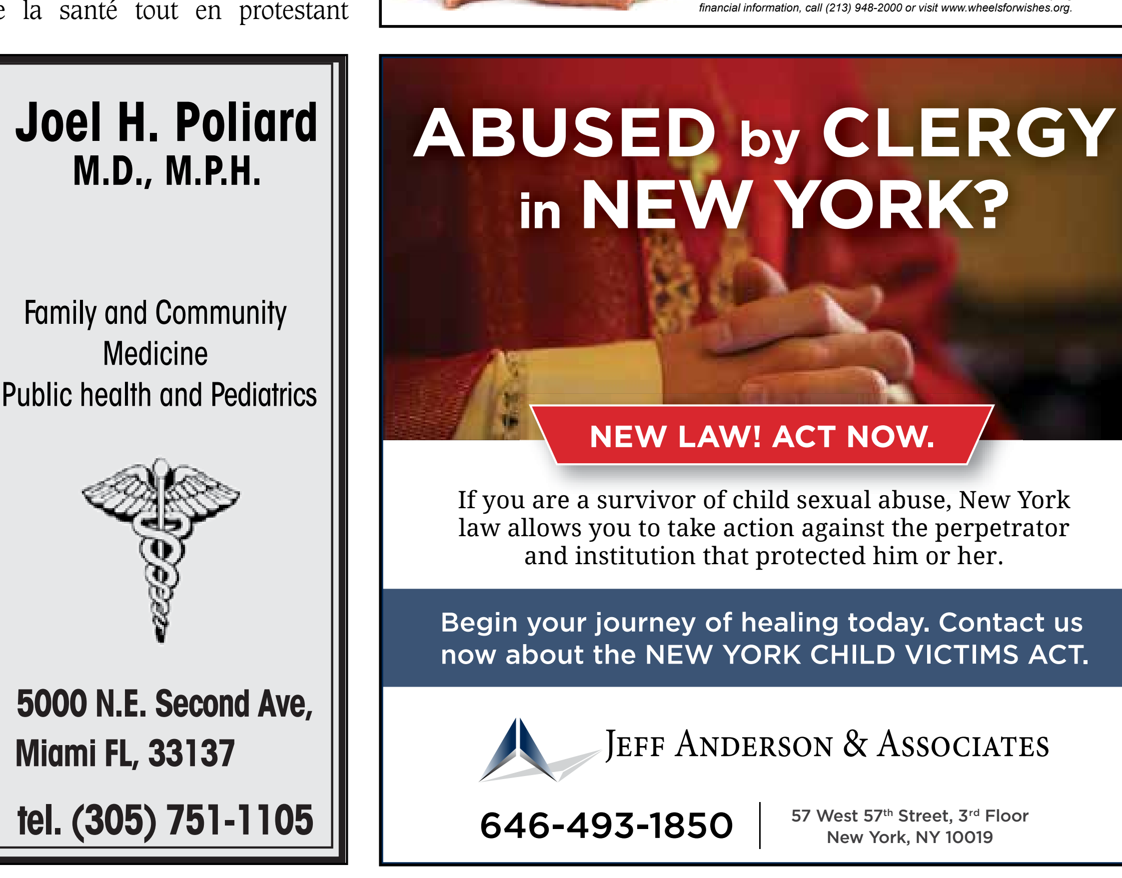




Joel H. Poliard
M.D., M.P.H.

Family and Community Medicine
Public health and Pediatrics

5000 N.E. Second Ave,
Miami FL, 33137
tel. (305) 751-1105





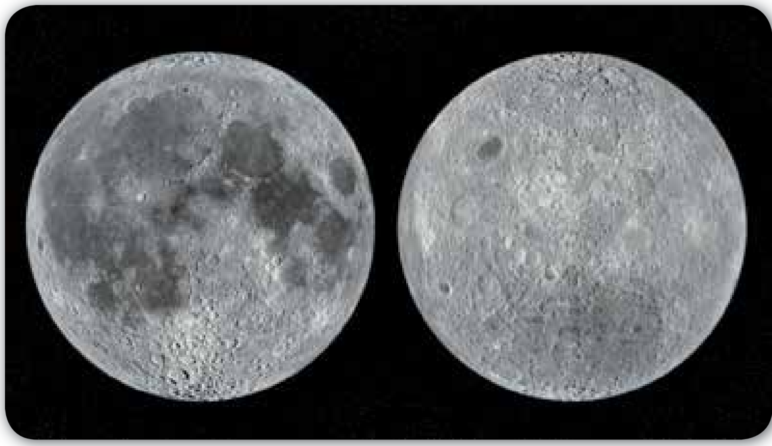
Les deux faces lunaires de ce bas monde

Par Fanfan la Tulipe

Fatigué, lassé, ennuyé, agacé, découragé par les voltiges, acrobaties d'un pouvoir indécent et d'une opposition en brisure, en déconfiture, en culbuture, en galipetture, j'ai décidé, non pas comme Morisseau-Leroy, parenn mwen, d'aller faire un petit voyage sur la lune mais plutôt d'aller à la découverte de la face cachée de cet astre qui, la nuit, klere kou soud.

Nuit après nuit, quelle que soit la saison ou l'hémisphère duquel on l'observe, la Lune, satellite de la Terre, nous montre toujours la même face. Une énigme ? Pas vraiment puisque le phénomène tient simplement au fait que la période de rotation de « l'astre de la nuit » est égale à sa période de révolution, soit un peu plus de 27 jours. En d'autres termes, la Lune tourne sur elle-même et, exactement dans le même temps, autour de la Terre. La **face cachée** de la Lune est l'hémisphère de « notre » satellite qui se situe en permanence du côté opposé à la Terre, l'autre étant nommé **face visible** de la Lune.

Le 7 octobre 1959 la sonde soviétique Luna 3 mit fin à ce *kachkachliben* spatial lorsqu'elle prit les premières photographies de la face cachée de la Lune, dix-sept d'entre elles couvrant deux tiers de la surface jusque là invisible. Les images furent analysées, et le premier atlas de la face cachée de la Lune fut publié par l'Académie des sciences d'URSS le 6 novembre 1960. Le 20 juillet 1965, une autre sonde soviétique, Zond 3, transmit 25 autres images de très bonne qualité de la face cachée face cachée en question, avec une résolution bien meilleure que celle de Luna 3.



La Lune: face cachée (à gauche) et face visible. La différence la plus frappante concerne les fameuses « mers lunaires », ces taches sombres qui représentent de gigantesques coulées de lave ayant rempli des cratères d'impact il y a environ 3,7 milliards d'années !!!

À chacun la **face visible** et la **face cachée** de sa lune. Au Moyen Âge et jusque dans l'époque moderne (1492-1789), l'Église catholique et son Saint Office se savent et se disent détenteurs de toute vérité. La **face visible** de leur lune est vue à travers le télescope des Saintes Écritures : la Terre est le centre du monde, point barre. Le Soleil tourne autour, la lune bien évidemment. Le Soleil (et autres trucs du grand Ciel du Bon Dieu) tourne autour des idées proclamées par les autorités ecclésiastiques. *That's it* ! Point barre. Et puis, ta gueule ! sinon, le bûcher n'est pas bien loin.

Marchant sur les traces de Copernic, Galilée s'amène et démasque la **face cachée** de cette lune pseudo-scientifique tapie entre les pages des Écritures : il affirme que c'est la Terre qui tourne autour du Soleil. Terrorisé par le Saint Office, menacé de torture, sinon du bûcher, Galilée se rétracte (du bout des lèvres), puisqu'en laissant le tribunal *saint-officieux*, il aurait susurré : *Eppur si muove*, « Et pourtant elle [la Terre] tourne [autour du soleil]». Depuis, elle tourne jusqu'à étourdir, donner le vertige aux lunatiques qui veulent offrir la lune pour du fromage.

1802. Napoléon Bonaparte est au faîte de son pouvoir. La hardiesse d'un « Premier des Noirs » à Saint-Domingue lui fait monter la moutarde au nez. Il se met alors en tête de montrer pleinement la **face visible** de sa lune, c'est-à dire rétablir l'esclavage dans l'île rebelle et se débarrasser du « Précurseur ». Mais il se doute de ce que peut lui réserver la **face cachée** de sa lune qui n'est autre chose que la détermination de la négraille à ne plus retourner en esclavage, l'ardeur au combat d'une masse esclave déterminée à rester libres et l'impossibilité d'une des meilleurs armées, aguerries, de l'Europe à vaincre l'ardent désir des nègres à vivre libre ou mourir. Et il l'aura vue et même parcourue… sur la butte Charrier.

Mai 1902-Janvier 1959. Les États-Unis taillent leur banda à Cuba qui est devenue leur arrière-cour. Ils en contrôlent toutes les ressources après avoir volé la vedette politique aux patriotes cubains en négociant leur indépendance avec l'Espagne et en les forçant à céder à l'empire la baie de Guantanamo, une base américaine depuis. De Thomas Estrada Palma à Fulgencio Batista, les gringos n'en firent qu'à leur tête.

Leur **face lunaire visible** ? Les banques, les casinos, les bordels, la canne à sucre, le café, le tabac, la sueur des braceros haïtiens, la répression des syndicats. *Y entonces llegó* Fidel, et puis Fidel est arrivé, emmenant avec lui la révolution, les *barbudos*, les comités de défense de la révolution, les femmes, bref, cette **face cachée** de la force d'un peuple fier, déterminé à vivre pleinement le socialisme, cette face que ne soupçonnait pas l'impérialisme.

1930. L'Allemagne d'Adolf Hitler se veut dominante, combattante, conquérante d'un fantasque « espace vital ». Sa **face lunaire visible**, c'est la Wehrmacht, Goebbels le furieux propagandiste ; ce sont les SS, les unités de Panzer, les *blitzkrieg* pour envahir et occuper les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Danemark, la Norvège et une partie de la France. C'est Vichy, Pétain, la rafle du vél' d'Hiv, l'Holocauste. C'est surtout la folie furieuse d'une folle aventure vers l'Est pour en découdre avec le « communisme totalitaire », ennemi suprême du capitalisme.

Le fascisme nazi allait devoir affronter la **face cachée** de sa lune : son cuisant et désastreux échec devant l'héroïque et surhumaine résistance des soviétiques aux portes et à l'intérieur de Moscou et de Stalingrad, sous le déluge de feu des « orgues de Staline », sans oublier les prouesses nocturnes des « sorcières de la nuit », ce 46è régiment aérien, l'unique régiment féminin au monde de bombardiers de nuit qui était la terreur des Allemands.

1941-1946. Le président Élie Lescot fait des siennes en donnant tête baissée dans un mulâtrisme imbécile, réactionnaire, rétrograde. Des intellectuels noirs de valeur sont tenus à l'écart, voire même méprisés. Lescot n'a sans doute pas les « doigts longs », mais sa **face lunaire visible** faite de rejet de la majorité, à peau noire, agace la classe moyenne, elle-même noire, instruite et capable. Il va jusqu'à se déclarer *sèpan* contre le vaudou, face par excellence de la culture haïtienne.

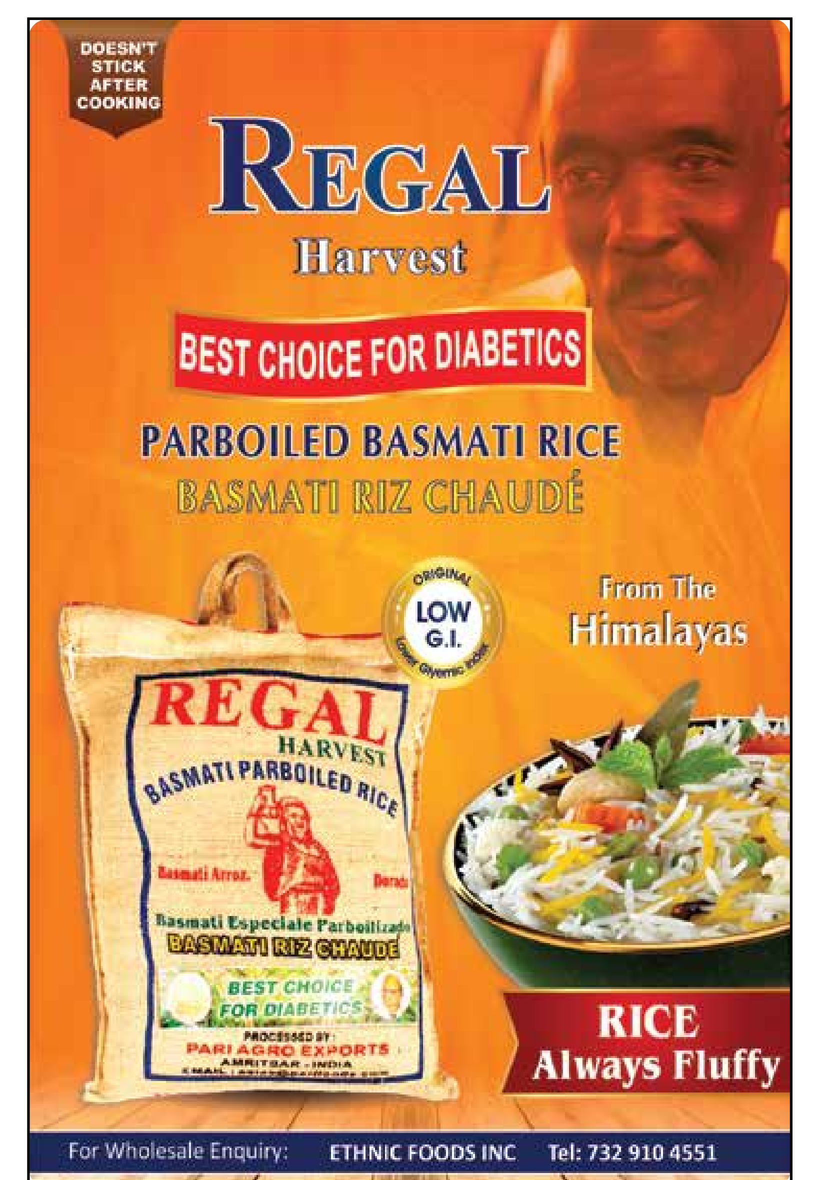
Le petit peuple ressent au plus profond de lui-même ce rejet, cette hostilité à une religion jugée « inférieure, barbare », sinon « diabolique ». Toute lune a sa **face cachée**. Celle de Lescot va se concrétiser à travers un *levekanpe* de la population. Des leaders vont émerger, du nom de Jacques Stéphen Alexis, René Dépestre, Gérald Bloncourt, Théodore Baker, et qui vont répercuter le message insurrectionnel : *A BAS TOUS LES FRANCOS ! VIVE LA DÉMOCRATIE EN MARCHE ! VIVE LA JEUNESSE ! VIVE LA JUSTICE SOCIALE ! VIVE LE PROLÉTARIAT MONDIAL ! VIVE 1804 !* La **face cachée** allait s'illuminer d'un puissant mouvement de masse qui, en janvier 1946, allait chasser Lescot de son détestable pouvoir aux couleurs mulâtristes

1961-1965. Envoi de « conseillers militaires » par les États-Unis au Viêtnam, suivi d'interventions massives. La **face lunaire visible** de l'agresseur consiste en des bombardements intensifs, répétitifs, massifs, *napalmisants*, visant majoritairement les populations paysannes nord vietnamiennes. Mais il ne réussit pas à neutraliser les « vietcongs », voire à leur faire déposer les armes tant la tactique de ces derniers de traiter avec l'ennemi envahisseur est disciplinée, rigoureuse, coulée dans un patriotisme à toute épreuve.

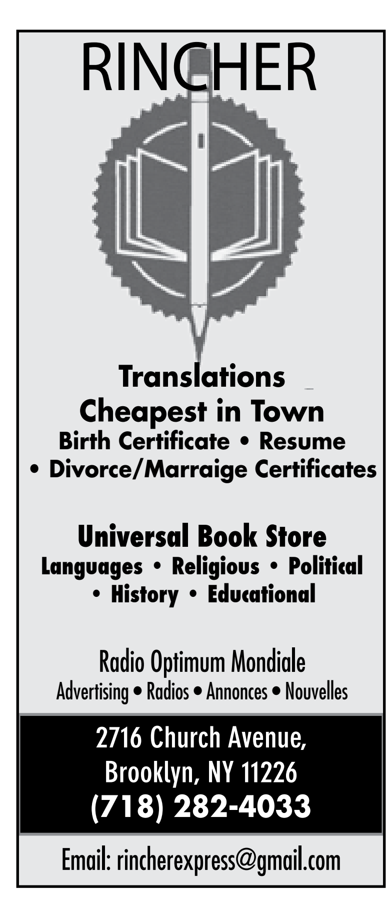
La folle aventure états-unienne au Vietnam tourne à un colossal échec, une honteuse dégringolade morale et militaire des protégés de l'impérialisme au Vietnam du Sud. C'est là la **face cachée** de la lune d'agression impérialiste que mettront à nu les mobilisations permanentes aux États-Unis et à travers le monde.

Ainsi va le monde, avec ses lunes aux deux **faces, visible et cachée**. Vous en connaissez certainement autant sinon plus que moi. Avec amertume, je dois redescendre sur Terre où j'ai toutes les chances de me trouver barbe pour barbe avec la **face visible**, repoussante du jovennellisme dépravé, menteur, incorrigiblement aux basques de l'impérialisme et d'une bourgeoisie qui a fait de lui un singulier petit toutou au service de ses égoïstes intérêts.

19 mai 2019







Entrevue de Jean-Robert Sabalat accordée à Robert Lodimus en 1997!

Par Robert Lodimus

En 1997, le défunt sénateur Jean-Robert Sabalat parlait déjà de l'éclatement du mouvement politique lavalas!

(3ème et dernière partie)

Mise en contexte

À l'occasion de la commémoration du bicolore haïtien, la mairesse de l'Arcahaie, Madame Rosemila Sainvil Petit-Frère, a décrié la présidence illégitime de Jovenel Moïse présent à la cérémonie de circonstance. Les pouvoirs législatif et judiciaire n'ont pas été épargnés. Le recteur de l'*Université d'État d'Haïti* (UEH), M. Fritz Deshommes, et le député de la commune, M. Pierre Féquière Julien, ont aussi abondé dans le même sens. Les trois personnalités ont mis l'emphase sur l'échec manifeste des deux gouvernements du *PHTK*. La mauvaise gouvernance, l'incompétence, la corruption, le népotisme, les crimes d'État, le gangstérisme politique… ont souillé, – *pensent les intervenants* –, le drapeau de Dessalines et de Catherine Flon.

Madame Rosemila Sainvil Petit-Frère en a profité pour signifier à Jovenel Moïse et à son équipe de flibustiers malveillants, de mafieux cyniques et d'assassins sardoniques que les dilapidateurs du fond PetroCaribe seront jugés et condamnés conformément aux lois de la République. L'étonnement, le décontenancement, le désenchantement se lisaient sur le visage disgracieux des époux Moïse. Et les faisaient suer de colère. Il ne faut pas oublier que le nom de Martine Moïse se trouve mêlé, – *à tort ou à raison* –, dans le massacre monstrueux des compatriotes du bidonville dénommé *La Saline*. Le *bureau des affaires criminelles de la DCPJ* demande aux autorités judiciaires de délivrer des mandats contre le directeur général du ministère de l'Intérieur Fednel Monchéry, le délégué de l'Ouest Joseph Pierre Richard Duplan. Deux ex-policiers et 70 autres énergumènes sont visés dans le rapport de la *DCPJ*.

Léon Tolstoï a écrit : « *Tout gouvernement est une institution malsaine, sanctifiée par la coutume et la tradition pour accomplir par la force et en toute impunité les crimes les plus révoltants.* »

L'ex-sénateur Jean-Robert Sabalat a tenté de nous faire comprendre que tous les gouvernants postduvaliériens ont posé des actes répréhensibles à un niveau ou à un autre. Entre les interlignes de cette entrevue qu'il nous a accordée en 1997, sous le gouvernement Aristide/Préval – *et nous disons bien* – nous avons-nous-mêmes compris combien il est difficile pour les politiciens haïtiens de plaider la « *clémence* » pardevant le tribunal de l'histoire. Bientôt, Haïti Liberté vous proposera une entrevue de l'ex-général Raoul Cédras diffusée à « ***Ces mots qui dérangent*** », peu avant le retour du président Aristide de l'exil, en octobre 1994. En attendant, nous poursuivons notre entretien avec le défunt Jean-Robert Sabalat.

Robert Lodimus :

Vous avez de sérieux handicaps au Sénat de la République…

Jean-Robert Sabalat :

Nous avons des problèmes de quorum. Certains sénateurs ne viennent pas travailler tous les jours. Or nous disposons d'un faible quorum de quatorze sénateurs. Il suffit qu'un seul ne vienne pas pour que nous soyons dans l'impossibilité de démarrer une séance de travail.

– Des parlementaires parlaient de faire adopter une loi pour régulariser cette situation. Où en est ce projet?

– Moi, je n'en ai pas entendu parler!

– Nous en avons-nous-même entendu parler à la radio…

– Que disent ces sénateurs!

– Ils pensent qu'il faut réduire les salaires, couper certains frais…



Jean-Robert Sabalat

– Bon, il y a beaucoup de suggestions qui ont été faites de la part de certains députés. Mais le problème reste ce qu'il est. Rien n'a encore été fait.

– Quel est le montant alloué par l'État pour assurer le fonctionnement du parlement?

– Écoutez! Je suis très clair et très ouvert. Je n'ai pas de secret. Vous m'avez posé une question. Et je vais y répondre immédiatement. Je sais que tous les mois, je perçois un salaire de 21 500 gourdes net, c'est-à-dire, lorsque l'on enlève tous les frais, toutes les taxes, etc. En plus de cela, comme président de la commission des Affaires étrangères, disons comme ceux de toutes les commissions, je reçois 7 500 gourdes de frais pour le fonctionnement des bureaux en province. Il y a une petite allocation de 1 900 gourdes par mois pour l'essence. C'est à peu près tout. Mais lorsque j'entends certaines personnes, qui pour moi étaient réputées crédibles, déclarer à la radio que les sénateurs de la République gagnent 100 000 ou 85 000 gourdes par mois, je les trouve vraiment malhonnêtes. Ils exploitent le manque d'information, l'ignorance dans laquelle on tient le peuple haïtien. J'ai soulevé beaucoup de dossiers, agité beaucoup de questions brûlantes depuis mon arrivée au Sénat. Jusqu'à ce jour, je n'ai pas eu la satisfaction de voir un de ces dossiers arriver à terme. Il y a toujours des freinages, des blocages de la part du gouvernement, de la part des institutions… Vraiment, c'est à se demander ce qui se passe dans ce pays. Rien ne peut être débloqué.

– Vous êtes une institution indépendante. Et vous avez beaucoup de pouvoir. La constitution vous en donne.

– C'est un pouvoir relatif. Quand vous abordez une problématique, vous réclamez des informations à certaines institutions, et qu'on ne vous les communique pas : que faites-vous? Vous allez dire à la radio : « *J'attends toujours !* » C'est ce que je fais! Le problème des avions, combien de fois je l'ai soulevé?

– J'allais justement vous en parler. Où en est cette affaire?

– Bloquée. Pas de suivi. Il n'y en a pas non plus pour les informations que j'ai demandées concernant les décaissements faits au trésor public.

– Il y a un sénateur qui a déclaré au micro de « *Ces mots qui dérangent* » que l'argent de la vente des avions a été versé au compte bancaire de l'État haïtien. En êtes-vous au courant?

– De quel argent parlez-vous?

– De celui de la vente des avions de l'État?

– Qu'il a été versé au compte de l'État, cela ne me m'intéresse pas! Mais quelle quantité d'argent a été versée au compte de l'État? Vous parlez d'une déclaration du président qui a dit que l'argent a été versé au compte de l'État haïtien. De quelle entité s'agit-il? Quel est le montant qui a été versé?

– N'est-ce pas vous qui enquêtez? C'est à vous de nous l'apprendre.

– À ce sujet, je peux vous dire que les avions ont été vendus à 70 000 dollars chacun.

– Vendus à qui?

– À des compagnies étrangères. Ce sont des avions qui ont été liquidés par l'intermédiaire d'Haïtiens spécialisés, paraît-il, dans ces genres de transactions. Ils ont été cédés à des sociétés étrangères qui en ont pris livraison de façon irrégulière. La Cour supérieure des comptes nous avait dit que ces engins n'avaient pas de papier, n'avaient pas de registre. Un avion qui n'a pas de papier en règle perd automatiquement 40% de sa valeur. Comment expliquer que ces appareils qui sont maintenant aux États-Unis sont mis en vente pour 500 000 dollars l'unité? Cela ne pouvait pas se faire, s'ils n'avaient pas leurs cartes d'enregistrement. Il faut croire que quelqu'un en Haïti, après l'opération de vente, a fait parvenir à l'acheteur les documents qu'on ne lui avait pas remis exprès auparavant. La Cour supérieure des Comptes ne peut pas dire que pour l'expertise des avions, les vendeurs se sont adressés à un mécanicien d'automobile. En plus, le paiement est effectué plusieurs mois après la vente aux enchères. On n'a jamais entendu parler qu'au cours d'une vente aux enchères, il soit donné à la personne à qui a été adjugé l'objet, la possibilité de payer plusieurs mois après la livraison du bien. Cela n'a aucun sens. Si vous prenez le scandale du matériel des travaux publics, c'est encore un cas horrible, affreux. Des ministres qui écrivaient, prenaient la peine même d'écrire, qui se sont engagés par écrit à passer des instructions à leurs subalternes pour que tel véhicule soit livré à tel individu de leur connaissance, par anticipation sur une soi-disant vente aux enchères. C'est vraiment se moquer des gens. Par anticipation sur la vente aux enchères, qu'est-ce que cela veut dire? Il y a une vente aux enchères qui a été décidée pour un bien déterminé, et avant même de procéder à la vente…

– Aux appels d'offre…

– Exactement. Un chef écrivait au garage où le véhicule est immobilisé pour déclarer : « *Vous pouvez délivrer ce véhicule à cette personne de ma connaissance qui est y intéressée, par anticipation sur la vente aux enchères.* »

– C'est ridicule!

– Tout à fait!

– Pour la vente des avions…

– Écoutez, je vous ai tout expliqué… Maintenant, je n'ai pas le dossier devant moi. Les détails que je viens de vous fournir devraient être assez édifiants pour les auditeurs, pour les lecteurs.

– Va-t-il y avoir des accusations? C'est important pour le public, pour le peuple haïtien de le savoir.

– Des accusations, nous les avons portées. La Cour supérieure des Comptes et du Contentieux administratif est responsable. La Direction générale des impôts (DGI) l'est au même niveau.

– Les noms… Nous voulons les noms.

– Bien sûr, les noms ont été cités!

– Lesquels?

– Vous n'allez pas me mettre maintenant sous jugement! Je ne suis pas là pour venir accuser. C'est un dossier qui est en cours. Il y a eu plusieurs séances de travail à ce sujet. Tout a été livré publiquement. Mais je vous en prie, n'insistez pas pour que dans cette émission, que je crois sérieuse, vous m'obligiez à dire, à révéler des choses que je ne voudrais pas dire. Pour la simple et bonne raison que cette émission pour moi était basée sur un fait : informer le public sur le fonctionnement du Sénat, sur la marche de la *commission des Affaires étrangères…*

– La vente des avions également… Il ne faut pas l'oublier.

– Mais nous ne sommes pas là pour mener un débat sur le dossier des avions. Je crois vous en avoir dit suffisamment pour que vous compreniez qu'il y a là un gros scandale, qu'il y a des noms qui ont été cités, dont celui d'un ministre. Tout le monde peut savoir qui était le ministre de la défense de l'époque, qui est à la Cour supérieure des comptes actuellement. Quand je vous parlais de complicité de la Cour supérieure des Comptes, c'est comme si j'avais cité des noms. J'ai été très loin dans mes déclarations. J'ai parlé d'institutions bien précises. J'ai cité la *DGI*. Je crois, Monsieur, c'est aller un peu trop loin de me demander de citer des noms de personnes.

– Cette affaire prend un caractère international. L'Interpol en a-t-elle été touchée? Si les avions se trouvent aux États-Unis, et s'ils ont été illégalement vendus.

– Je me bats pour que ces avions reviennent en Haïti. Mais avant de procéder à la demande de récupération ou de renvoi de ces appareils, il faut bien qu'en Haïti, ce problème ait un suivi. Qu'il y ait des condamnations du côté haïtien.

– Un procès!

– Oui, un procès! Que les débats aillent plus loin! Mais seul, je ne peux pas mener ce combat. Je n'ai pas vraiment d'appui. Et c'en est ainsi pour moi, dans d'autres dossiers…

– Vous n'avez donc pas l'appui de vos collègues?

– C'est cela, ma frustration. Je vous confie en toute sincérité : c'est très agréable d'être sénateur indépendant, de ne pas devoir participer à des réunions politiques contraires à mon tempérament, à ma conviction. Je sais que les questions importantes ne se discutent pas vraiment dans ces assemblées-là. C'est mon opinion personnelle. Quand j'ai décidé de me présenter comme indépendant, je pensais vraiment servir mon pays. Je me rends compte aujourd'hui que je suis isolé.

– Vous avez des regrets?

– Je n'ai jamais dit que je le regrette. Quand j'aide mon pays, je n'ai pas le droit de le penser voire de le déclarer. Je suis conscient de ce que je fais. Je vais continuer à m'acquitter de mes tâches. Avec mes moyens. Mais je vous disais tout à l'heure que je me sens frustré, parce que… Bon, je ne parle pas seulement de mes collègues. Il y a des gens qui viennent me livrer souvent des informations extrêmement importantes. Cependant, ils refusent que je cite leurs noms. Ils n'ont pas le courage d'affronter le public. Ils n'ont pas le courage de dire que ce sont eux qui ont dénoncé les concernés, parce qu'ils ont des preuves…

– Vous n'avez donc pas de témoins.

– Je n'ai pas de témoins qui acceptent de participer ou de faire une dénonciation claire et nette. Cependant, dans l'affaire des avions, et dans les décaissements des fonds qui ont été effectués, – *une douzaine au moins de ce fameux chèques de 20 millions de dollars de Taïwan* – j'ai demandé jusque-là des informations précises. Des justifications fournies pour obtenir ces décaissements. Nous sommes à ce stade que je n'arrive pas encore à obtenir des autorités responsables les preuves qui me serviraient pour boucler mon enquête. Je suis bloqué. Je vous assure que c'est frustrant. Mais, comme je viens de vous le dire, je ne regrette pas. Tant que je serai au Sénat, je continuerai sur cette même lancée. À chaque fois que j'aurai quelque chose à dénoncer, je le ferai. Dernièrement, j'ai convoqué le ministre de la Justice avec les deux commissaires du gouvernement, le chef du parquet et son substitut. Tout le monde me dit que je me suis fourré dans une affaire qui peut être très dangereuse pour moi.

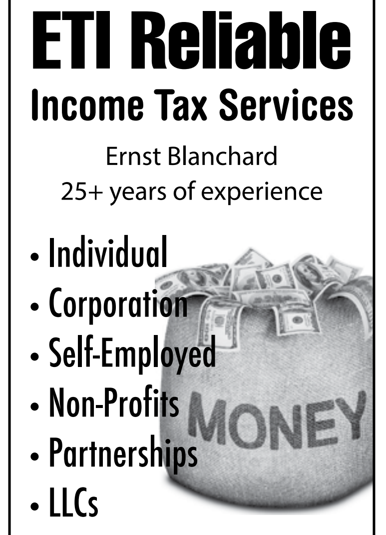
– Dans un guêpier…

– Oui! Mais moi, je n'ai pas peur, comme tout le monde le sait. J'assume mes responsabilités. S'il y a quelque chose qui ne va pas, j'irai jusqu'au bout pour que lumière soit faite… C'est intolérable! Des gens qui sont arrêtés en flagrant délit à l'aéroport de Port-au-Prince ont obtenu leur libération un ou deux jours après leur arrestation? Et lorsque vous demandez au commissaire du gouvernement : « *Comment se fait-il que vous ayez libéré ces gens si vite, sans les avoir transférés à la justice.* » Il vous répond laconiquement : « *Nous nous sommes basés sur les rapports de police qui spécifient qu'il s'agissait seulement de suspects.* » Pourquoi ne s'est-il pas référé aux procès verbaux dressés par les juges de paix, puisqu'il s'agissait toujours de cas de flagrant délit? Quand je leur ai posé cette question, ils ont répondu qu'ils m'enverraient ces procès verbaux. Je les attends jusqu'à ce jour, c'est-à-dire depuis trois semaines. Néanmoins, je vais reprendre cette question-là. Je tiens à avoir ces procès verbaux. En cas de flagrance de délit, le juge de paix dresse un procès verbal. Or, les commissaires du gouvernement ne se sont jamais préoccupés de consulter ces documents légaux. Ils soutiennent tout bonnement qu'ils se fient aux rapports de police. Vous et moi, nous savons que les policiers ne sont pas des petits « *saints* ». Alors, pourquoi ne donnent-ils pas ces procès verbaux? Comme je vous dis, sur ce point, je suis un homme tenace. Je vais les poursuivre. Je vais les harceler, jusqu'à ce que j'obtienne gain de cause. Je vais encore convoquer le ministre de la Justice avec ses commissaires du gouvernement pour qu'ils m'apportent les documents que je lui ai demandés. J'y tiens. Même s'il s'agit d'un dossier brûlant, aussi dangereux, comme on me le dit. J'ai décidé de faire mon travail pour mon pays. Pour mon peuple. Personne ne m'en empêchera. Rien ne m'arrêtera.

– Sénateur Jean-Robert Sabalat, Haïti est plongée dans une autre période encore sombre de son histoire. Nous parlons en termes de pauvreté, de misère même, de chômage… Nous sommes en face d'une situation de privations catastrophiques qui fait craindre le pire. D'autres parlent même de risques d'explosion sociale. Pourquoi ce pays en est arrivé là, à ce carrefour désolant?

– Bon, il y a plusieurs raisons d'après moi. La principale, c'est que la dictature des Duvalier n'a pas suffi à nous apprendre cette leçon, à savoir que dans un pays, il faut une certaine concentration des « *forces du bien* » sur les « *forces du mal* ». Alors que les « *forces du mal* » le comprennent. Si les « *forces du bien* » n'en font pas de même, vous aurez toujours cette prédominance du « *Mal* » sur le « *Bien* ». Je crois que dans notre pays, il y a un manque d'esprit communautaire. L'Haïtien, pour se défendre, et pour survivre au temps de la dictature, a dû toujours penser à lui-même. À lui-même et à son petit noyau très fermé. Encore un autre facteur qui cause cette situation qui nous préoccupe actuellement : le manque de courage de nos dirigeants. Lorsque

suite à la page(12)



ETI Reliable

Income Tax Services

Ernst Blanchard

25+ years of experience

- Individual
- Corporation
- Self-Employed
- Non-Profits
- Partnerships
- LLCs

We Speak: English, Kreyòl, French, Spanish

327 E. 52nd Street
(between Linden & Church)
Brooklyn, NY 11203

718.922.2537 office
917.681.6531 cell
Blanchardernst@gmail.com

Kè kontan, la sante ak lanmou se rèv sa a nou genyen pou fanmi nou ak zanmi nou.

Se sa k fè nou ancheri tout moman ki fè nou kontan, tout moman ki enspire nou pou nou grandi... lè nou ap avanse, kreye, sèvi, anseye kominote nou yo paske nou konsène.

Se konsa nou soulve la sante lakay tout moun, lakay nou ak nan kominote nou paske nou rete konsekan ak tèt nou e nou santi nou byen nan po nou.

Annou kouvri tout moun.

Si oumenm oswa yon moun ou konnen bezwen asirans sante Fidelis Care, se jis yon apèl, klike, oswa yon vizit.

Rele: 1-888-FIDELIS

Klike: fideliscare.org

Vizit: Yon biwo kominotè Fidelis Care tou prè ou. Chèche yon kote nan fideliscare.org/offices

FIDELIS CARE®

1-888-FIDELIS • fideliscare.org
(1-888-343-3547) TTY: 711



@fideliscare







Pou aprann plis sou aplikasyon pou asirans sante, ki gen ladan Medicaid, Child Health Plus, Essential Plan, Qualified Health Plans nan NY State of Health, The Official Health Plan Marketplace, ale nan www.nystateofhealth.ny.gov oswa rele 1-855-355 -5777.

Le Sénat haïtien : théâtre, cirque ou les deux !



Deux sénateurs de l'opposition, Ricard Pierre et Antonio Cheramy, mégaphone en main

Les spectacles auxquels les Haïtiens ont assisté au Sénat de la République le dimanche 12 et le mardi 14 mai 2019, auraient pu laisser croire à certains qu'ils étaient dans un Cirque. Mais, on s'est ressaisi, car il s'agissait plutôt d'un Théâtre dans la mesure où l'Hémicycle est composé d'acteurs exécutant une pièce en dignes descendants des « Comédiens » du roman de Graham Green qui décrit à la perfection le fonctionnement, le comportement et l'attitude des politiciens haïtiens dès les années 60. Finalement, à bien réfléchir, on a compris que ce n'était ni l'un ni l'autre. Et pour cause. Présenté par une série d'animaux politiques, le spectacle n'était pas à la hauteur d'animaux bien entrainés. Pareil pour une pièce de théâtre. C'était pire qu'une comédie de comptoir. Les acteurs en faisaient un peu trop. Ils étaient laids, ridicules, voire indécents. Résultat, leur numéro s'apparentait plus à un combat de coqs dans une gaguère qu'un débat se déroulant dans une salle de séance d'une noble Assemblée.

Pour la ratification du Premier ministre Jean-Michel Lapin, en effet, tout le monde s'attendait à ce que cela chauffe un peu au Sénat de la République. C'est un rituel ! Opposition/pro-gouvernementaux, chacun veut se faire remarquer. Mais à ce niveau, c'est du jamais vu. Mal engagé dès le départ, le processus devant confirmer ou pas le Premier ministre nommé à son poste prouve qu'il faudra un jour remettre à plat les règles au Sénat de la République afin d'éviter ce genre de spectacle aux yeux du monde. Engagée depuis le dimanche 12 mai 2019, la séance de ratification du Premier ministre qui est loin de faire consensus dans le milieu politique a eu toutes les peines du monde à aboutir. Dès l'ouverture de la séance, la minorité active du Sénat avait pris les choses en main. Conduite par le sénateur de l'Ouest Antonio Cheramy, dit Don Kato, cette minorité dont le nombre ne dépasse pas quatre sénateurs a fait preuve d'une ténacité sans égale dans cette Assemblée. Tout a commencé sur l'ordre du jour quand les minoritaires ont contesté la légalité de cette séance. Ils argumentaient que le Bureau du Sénat n'a jamais été autorisé à organiser cette séance en vue de l'exposé de la Politique générale du Premier ministre.

Dès lors, un bras de fer s'est engagé entre les partisans du Président de la République et l'opposition soutenue activement par le sénateur de l'Artibonite, Youri Latortue qui s'impose de plus en plus comme chef de l'opposition au Grand corps. Dans cette bataille des chiffonniers, tous les coups étaient permis : arrachage des deux micros du bureau, documents de la séance déchirés, saisie de la cloche du Président, sabotage du système de sonorisation, etc. Ce furent les minoritaires qui remportèrent la victoire. Surtout après avoir fait des coups de poings entre eux, un inconnu, sans doute partisan de l'opposition, a donné le coup de grâce à cette séance qui était tout sauf une assemblée d'élus. Ce loup solitaire a tout simplement plongé l'Hémicycle dans le noir en sabotant le système d'éclairage. N'ayant pas de génératrice de secours, ce fut la fin prématurée du spectacle.

Ci-dessus, de gauche à droite: Antonio Cheramy, Evallière Beauplan
Ci-dessous : Nènèl Cassis et Ricard Pierre

De toute façon, les radicaux avaient non seulement empêché la séance de commencer mais ils ont fini par pousser le Président Carl Murat Cantave à renvoyer sine die ou mettre en continuité la séance de ratification le temps qu'une Conférence des Présidents se réunisse le lundi 13 afin de trouver un compromis. Mais il faut signaler que depuis longtemps, les sénateurs de l'opposition avaient déclaré qu'il n'était pas question que des ministres qui ont été censurés par les députés soient reconduits dans le nouveau cabinet ministériel. Ces parlementaires ont dans leur ligne de mire, particulièrement un ministre, celui de la justice et de la Sécurité Publique, Jean Roudy Aly. C'est lui en tant que ministre de la justice qui avait exécuté les ordres venus d'en haut de libérer le commando composé des 7 mercenaires américains qui s'étaient introduits dans le pays armés jusqu'aux dents et interpellés accidentellement par la police lors d'un contrôle de routine. Sans jamais donner d'explications au Parlement, les sénateurs et députés de l'opposition ont accusé Jean Roudy Aly d'avoir trainé dans la boue la justice haïtienne dont il a la charge.

Du coup, certains sénateurs jurèrent qu'ils ne laisseraient pas le fossoyeur de la justice pénétrer dans l'enceinte du Parlement. Par précaution, le ministre de la justice s'était abstenu d'accompagner le Premier ministre avec les autres membres du gouvernement. Les sénateurs minoritaires se plaignaient aussi de n'avoir détenu aucune Commission permanente au Sénat. Alors que, selon les Règlements intérieurs, en tant qu'opposition, ils ont droit à certaines Commissions. A cause de ces deux obstacles, somme toute surmontables, le Président Cantave avait donc donné rendez-vous à tout ce beau monde le lundi 13 mai pour une Conférence des Présidents. C'est cette instance après le Bureau qui détient le véritable pouvoir au Sénat. En effet, lors de cette fameuse réunion de la Conférence des Présidents, les sénateurs minoritaires en avaient profité pour rafler trois importantes Commissions permanentes. Il s'agit de la Commission des Affaires étrangères détenue par Evallière Beauplan, sa Commission préférée, il l'avait déjà présidée à plusieurs reprises. La Commission des Affaires sociales est revenue à Don Kato (Antonio Cheramy) lui qui aussi a déjà dirigé cette Commission qui le met en contact direct avec les couches les plus défavorisées du pays.

Enfin, la Commission de la Planification et de la Coopération Externe est tombée entre les mains de Ricard Pierre de Pitit Dessalines. Le gâteau des Commissions étant partagé, les pro-gouvernementaux, eux-mêmes majoritaires, pensèrent avoir trouvé la solution au blocage de la séance de ratification du Premier ministre. Sur le champ, décision fut prise de convoquer une nouvelle fois Jean-Michel Lapin pour le lendemain mardi 14 mai 2019 à venir faire sa Déclaration de Politique générale. Dans la nuit même, un courrier lui a été envoyé en ce sens tout en lui demandant de corriger sa liste de ministres. Il a été prévenu que les membres indésirables de son gouvernement ne seraient pas les bienvenus au Sénat. Ils peuvent faire le déplacement s'ils le souhaitent à condition qu'ils restent planqués derrière les grilles du Parlement et qu'aucun sénateur de l'opposition ne voie leur tête. Pour le Président du Sénat, Carl Murat Cantave, c'était affaire conclue. Cette nouvelle séance, d'après lui, devrait bien se passer.

Rendez-vous est pris pour mardi à 7 du matin. Ce que le Président Cantave ne savait pas, c'est qu'entretemps Jean-Michel Lapin et le Président de la République avaient apporté quelques modifications dans la liste des ministres qui n'allaient pas du tout arranger les choses. Pourquoi ? On n'en sait rien. En tout cas, un nouveau décret présidentiel comportant les noms des nouveaux ministres est publié dans Le Moniteur, le journal officiel. Mardi 14 mai, comme convenu, le Premier ministre est là avec son cabinet ministériel totalement remanié. Des ministres indésirables se voient récompenser en leur confiant d'autres Ministères en plus de leur ministère d'origine. Comme une provocation de plus, le ministre le plus honni du gouvernement, Jean Roudy Aly garde son portefeuille mais il est aussi ministre de la Défense. Celui de l'Education Nationale, Josué Agénor Cadet, est reconduit et en plus on lui confie la Jeunesse et les Sports, Guy François Junior prend le Ministère du Tourisme et au passage celui des Haïtiens Vivant à l'Etranger.

Enfin, le ministre de l'Economie et des Finances, Ronald G. Décembre, prend aussi en charge le super Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Sans oublier le Premier ministre qui ne tient pas à lâcher son ex-Ministère de la Culture et de la Communication. Bref, c'est le retour des vieux de la vieille, dit-on à Port-au-Prince. Certains voient même le retour du gouvernement de Jean Henry Céant. Mardi 14 mai 2019, il est 14 heures au Bicentenaire. Tout le monde a compris que les choses vont mal. En effet, la séance était prévue pour 7 heures du matin. Il était 14h quand, enfin, timidement les sénateurs ont fait leur rentrée dans l'Hémicycle. Avant même de passer à l'ordre du jour controversé qui avait été le prélude aux premiers incidents de dimanche, les sénateurs de l'opposition montent au créneau pour demander où sont passés les quatre ministres manquants. Car selon eux, l'arrêté présidentiel fait mention de 18 Ministères or, devant eux, il n'y a que 14 ministres.



Antonio Cheramy en action !

Cette première interrogation sera l'argument principal qui va faire échouer une deuxième fois la séance de ratification du Premier ministre. Arguments contre arguments, les pro et les anti gouvernementaux devaient s'affronter jusqu'à en venir aux mains. Les sénateurs Dieupie Chérubin et Youri Latortue passèrent à l'offensive et attaquèrent la décision du pouvoir de réduire le nombre de ministres. Alors, l'animal politique Joseph Lambert, grand partisan du Premier ministre également originaire de Jacmel, va chercher un décret datant de 2005 pour soutenir la décision de l'exécutif de présenter un cabinet avec des ministres occupant deux Ministères en même temps. En tentant de cautionner et de justifier cette fusion avec l'article 34 du décret 2005, Lambert provoque quasiment une émeute dans la salle. Devant l'effervescence généralisée, le Président Cantave qu'on voit totalement dépassé par la tournure des événements annonce une suspension de séance de 5 minutes pour calmer les esprits. Mais, vu l'ambiance survoltée qui règne dans la salle, il a compris que non seulement son annonce n'a pas été entendue mais que ce laps de temps ne résoudra rien à l'affaire. Alors, Carl Murat Cantave a préféré inviter tous les sénateurs à dîner.

Mais, même les plus fins cordons bleus du pays ne pouvaient calmer l'ardeur des opposants intransigeants et très à cheval sur le principe constitutionnel, bien entendu, quand cela les arrange. D'ailleurs, même durant le fameux dîner, les débats faisaient rage entre les pro et les anti Jovenel. C'est comme si c'était le chef de l'Etat qui devrait faire sa Déclaration de politique générale. A peine de retour dans la salle de séance, le tohu-bohu avait repris. On n'entendait plus rien. Ça gueulait ! Ça s'énervait ! Ça criait ! Tout devenait assourdissant. Vu que personne n'entendait plus rien, certains décidèrent de faire le ménage dans la salle. Surtout d'un côté, les sénateurs pro-gouvernementaux commencèrent à faire pression sur le Président pour faire passer au vote en dépit des failles évidentes que comportait la liste du Premier ministre. Tandis que de l'autre côté, les plus radicaux, mais pas seulement eux, demandaient au Président Cantave d'envoyer le Premier ministre retravailler sa liste avant de revenir au Sénat avec son cabinet de 18 ministres pour l'énoncé de sa Déclaration de Politique générale.

Sauf que, dans le brouhaha général, tout le monde a perdu son sang froid. Certains commencèrent à tapoter sur les bancs et frapper un peu partout. Alors que les partisans du pouvoir faisaient le forcing pour qu'on passe au vote, même sans débat qui, d'ailleurs, devenait totalement impossible compte tenu du désaccord total sur la marche à suivre. Pendant 5 à 6 minutes, le sénateur Antonio Cheramy avait disparu de la salle. On croyait qu'il était fatigué et rentré chez lui. Erreur ! Le sénateur était allé se mettre en condition de combat. En effet, Don Kato était allé enlever sa cravate et sa veste pour revenir dans l'hémicycle en bras de chemise prêt à faire des coups de poings.

Dès son retour, il est allé directement se saisir d'un mégaphone afin de faire du vacarme au maximum. Son collègue Ricard Pierre avait déjà l'autre en main. Le duo occupait donc définitivement la salle de la séance. A ce moment précis, l'on était dans un grand du n'importe quoi. Les sénateurs Nènel Cassy et son camarade Evallière Beauplan s'en donnaient à cœur joie. Ils tapaient sur tous les mobiliers. Ils étaient prêts pour la bagarre. Ils provoquaient. Ils insultaient les pro-Lapin, etc.

A bout de patience le sénateur Wilfrid Gélin, d'ordinaire plus calme et qui ne s'était jamais prononcé auparavant, s'énerva lui aussi et s'emporta. Depuis l'ouverture de la séance, il avait gardé le silence. Soudain, il laissa entendre : Se swa Sena a boule jodi a (ou bien le Sénat brule aujourd'hui). On craint le pire ! Il est bientôt 19h30. Garcia Delva que ses relations avec le chef de gang Arnel Joseph ont mis au banc des accusés depuis les révélations de la Commission de Sécurité et Défense du Sénat, s'impatientait tout en insistant auprès du Président Carl Murat Cantave de mettre au vote l'ordre du jour. Il fut surpris par la décision du Président de prendre une seconde suspension de séance. « On suspend la séance », lâche-t-il dans un concert de mégaphone et d'autres ustensiles trouvés sur place. Ici, nous ne sommes pas au théâtre, c'est une gaguère.

Les honorables sénateurs ne sont plus des acteurs style les « Comédiens », ils font plutôt offices de chaperons (coqs) dans une arène à gallinacés. La divergence est publique entre les membres du bureau. Garcia Delva

suite à la page(16)

Haiti at a Crossroads

An Analysis of the Drivers Behind Haiti's Political Crisis

by the Institute for Justice and Democracy in Haiti

(The first of three parts)

I. Introduction

Haiti is in the midst of an escalating political crisis that has repeatedly paralyzed the nation. Tens of thousands have been taking to the streets to protest President Jovenel Moïse's corruption, economic mismanagement and impunity for human rights abuses.[1] While the demonstrations have largely been peaceful, some protests have resulted in property damage, and clashes with police have at times turned deadly.[2] During the ten days of protest in February that placed the country in lock-down, at least 34 people died and over 100 people were injured.[3] People were unable to leave their homes to access food, water and other basic necessities, placing an already-vulnerable population on the brink of a humanitarian emergency.[4]

The current wave of protests started in the summer of 2018 in response to a deteriorating economic situation and widespread government mismanagement, including revelations that senior government officials across administrations embezzled billions of dollars from a subsidized oil fund known as PetroCaribe.[5] The movement is unprecedented in recent decades in its persistence and broad support base that spans a diverse range of social sectors. Protesters are demanding President Moïse's resignation — a call that is backed by a coalition of political parties, many civil society organizations, and Senators and Deputies including from the President's own political party.[6] The President has in turn forced the removal of Prime Minister Jean Henry



President Moïse unlawfully fired Sonel Jean François (above), the director of UCREF, the financial crimes unit that produced an investigative report during the 2016 elections implicating President Moïse in money laundering

Céant, which resulted in a Parliamentary no-confidence vote that ended Céant's tenure on Mar. 18, 2019.[7] President Moïse is now forming a new government for the third time during his two years in office.[8]

The reshuffling of the cabinet is unlikely to resolve the current crisis. Protesters are demanding systemic reforms to increase government accountability and responsiveness, to reign in widespread impunity for corruption and human rights violations, and to give Haiti's impoverished and marginalized a meaningful voice in governance.[9] To fully understand the political crisis, it is necessary to understand how political failures over the last several years have set the stage for the current protests, and how those failures are enabled by longer-term structural injustices.

This report seeks to put the current crisis in Haiti into context by explaining the short-, medium- and long-term factors driving the unrest, including detailing some of the gravest human rights violations in Haiti during President Moïse's tenure. In the short



"Be Strong," says the sign. "Say down with corruption in public institutions." The current wave of protests started last summer in response to a deteriorating economic situation and widespread government mismanagement, including revelations that government officials embezzled billions of dollars from the PetroCaribe fund

term, the PetroCaribe scandal galvanized civil society and was the spark that brought Haitians into the streets. In the medium term, the movement is a response to the Moïse administration's broader abuses of authority and de-prioritization of the rights and needs of the impoverished majority. President Moïse assumed office without a true popular mandate, having been elected in a low-turnout process that left him beholden to foreign and elite interests and a patronage network over the impoverished majority.[10] In office, his administration has engaged in human rights abuses, flouted the rule of law, and mismanaged the economy in ways that disproportionately impact the poor.[11] In the long term, this administration's failures are enabled by years of flawed elections, a dysfunctional justice system and domestic and foreign economic policies that have impoverished the majority of Haitians.

The drivers behind the movement reflect repeated failures by Haitian leaders to serve their people, but they are also the result of decisions made by actors outside of Haiti. While the international community has invested billions in building up rule of law institutions in Haiti,[12] powerful governments and international institutions have also exerted influence on Haiti to forge ahead with problematic, exclusionary elections and to accept a system of justice that allows foreign and elite actors to operate above the law.[13] The faults of the decades-long prioritization of short-term stability over rule of law are now cracking. If the international community is to support a sustainable way forward for Haiti, it must finally take its lead from Haitians and support systemic reform that will be long and difficult. Systemic reform is the only way for Haiti to emerge out of this crisis into a place of true stability.

II. Immediate Triggers

While the economic and political situation in Haiti has been deteriorating for several years, the mass demonstrations that have come to characterize the crisis were triggered by several immediate factors. The first round of protests erupted in July 2018 in response to a Government announcement to end fuel subsidies that would have sharply increased the cost of transport, cooking and other basic needs.[14] The following month, protesters returned to the streets to demand accountability for corruption, propelled by a social media post by a Haitian filmmaker asking "*Kot Kòb Petwo Karibe a???*," or "where is the PetroCaribe money???."[15] The demand for accountability for the missing funds went viral on social media and sparked the mass mobilization in the streets that have continued regularly since. In February 2019, while the country was in virtual lockdown during PetroCaribe demonstrations, the arrest and subsequent unlawful release of a group of heavily-armed foreign mercenaries further underscored the ability of the rich and powerful to operate above the law and became another rallying point for demonstrations.[16]

A. Fuel Price Hike

In July 2018, simmering tensions exploded into massive protests after President Moïse announced a fuel-price hike that would have devastated Haiti's poor majority[17] who are already struggling to survive on $2 per day.[18] The price increases — between 38% and 51% — were required earlier that year by the International Monetary Fund as a condition of its bailout of the Haitian Government.[19] President Moïse responded to the protests by suspending the price hike and replacing then Prime Minister Jack Guy Lafontant to placate protesters.[20] But he did not take further measures to address the rising costs of living and predatory corruption that made the price hikes so devastating in the first place. The failure to address these deeper drivers made the situation ripe for further uprisings. IJDH Director Brian Concannon warned at the time that "if Haiti's government does not confront poverty and corruption, more unrest will follow."[21]

B. PetroCaribe Corruption Scandal

Protests erupted again the following month, and have now coalesced around demands for accountability for the disappearance of an estimated $3.8 billion from the PetroCaribe fund, which holds revenue from a low-interest fuel loan program from Venezuela intended to finance socioeconomic development in Haiti.[22] Official investigations have implicated much of Haiti's political class, including numerous high-level officials throughout recent administrations, in the corruption scandal.[23] In November 2017, the Haitian Senate's Special Commission of Investigation released a 650-page report that identified 15 former ministers and top officials suspected of corruption and misappropriation of the public funds, resulting in the loss of $1.7 billion.[24] From May 2011 to January 2016, President Moïse's predecessor and patron President Michel Martelly allegedly spent about $1.256 billion of the $1.7 billion (74% of all the money the Haitian government took over a decade from the PetroCaribe Fund) to finance projects that were either not finished or never started.[25] President Moïse is also personally implicated, accused of overbilling the government on a $100,000 contract to install solar lamps back in 2013.[26]

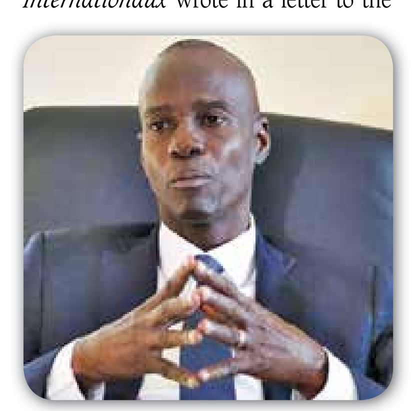
The implication of so many high-level officials in and close to this government has thwarted accountability at every level of government, even within supposedly autonomous agencies.[27] At the legislative level, the Senate obstructed investigations by blocking a vote on the Commission report for four months.[28] Senators with the majority party then passed a resolution condemning the report as politically-motivated in a clandestine session convened after opposition senators had left the building.[29] In a move described as "exposing the cowardice of the Senate", the resolution referred the dossier to the *Cour Superieur des Comptes et du Contentieux Administratif* (CSCCA), a governmental body that had already signed off on the contracts in questions at the time they were awarded.[30] The CSCCA did issue an audit report in January 2019 that appears to be a serious attempt to advance the investigation.[31] The report demonstrated that many state entities are delaying or denying the cooperation that the CSCCA needs to complete its work. Because of this, the CSCCA only addressed projects where it had enough information. In April 2019, the CSCCA announced that a follow-up report was further delayed due to inadequate resources to complete the investigation.[32] At the executive level, President Moïse unlawfully fired the director of UCREF, the financial crimes unit that produced an investigative report during the 2016 elections implicating President Moïse in money laundering, and replaced him with an unlawful "interim" director more favorable to Moïse.[33] The new Parliament dominated by President Moïse's allies then passed a law that granted the executive de facto control over the entity, greatly undermining its independence.[34] Finally, at the judicial level, criminal prosecutions have been slow to advance. As of October 2018, private citizens had filed over 60 complaints in court, which are now before an investigative judge assigned to the matter.[35] According to a March 26, 2019 statement from civil society group Fondasyon Je Klere, the judge ordered the freezing of bank accounts associated with some of the individuals and companies implicated in the scandal, including Haiti's former Prime Minister Laurent Lamothe and several former ministers.[36] But no officials have been held criminally accountable for wrongdoing related to PetroCaribe to date.[37]

Civil society is pushing for accountability from the streets in Haiti to social media around the world.[38] Massive protests were held in August, November and December 2018, and February 2019, and are expected to continue. President Moïse has mostly responded to the protests with silence, declining to address the concerns of the opposition. During the ten-day lockdown in February, he waited until day four to issue a five-minute statement that was widely criticized for lacking in substance.[39]

C. Arrest and Release of Foreign Mercenaries

At the height of the February protests, the arrest and subsequent unlawful release to the United States of seven heavily armed foreign mercenaries further roiled the nation.[40] Haitian police intercepted the men in an unlicensed vehicle with a cache of automatic rifles and pistols outside the Central Bank.[41] The men allegedly told the police they were "on a government mission."[42] They were arrested on weapons trafficking charges and held in Haitian jail. On the order of the Minister of Justice, a close ally of President Moïse, they were later transferred into U.S. custody and taken to Miami, where U.S. authorities released them without charge.[43] One of the men involved, ex-Navy SEAL Chris Osman, publicly lauded the release operation in a social media post, stating "I have seen the weight of the U.S. Government at work and it's a glorious thing".[44]

While many of the details remain murky, subsequent journalistic investigations suggest that the men were in Haiti to provide security for a Haitian businessman with close ties to the President, who was moving $80 million from the PetroCaribe fund into an account that the President controls in order to further consolidate power.[45] Osman has publicly contested this account, countering that the group's understanding of the mission was to provide security protection during the signing of a multimillion dollar infrastructure contract.[46] While the true motives may not be known, the incident — eerily evocative of the U.S. marine occupation of Haiti in 1914 that started with a seizure of Haiti's gold reserves at the Central Bank[47] – sowed further anxiety at a time of intense insecurity in Haiti. The U.S. government's interference with the Haitian justice system sparked particular outrage,[48] and contravened the U.S.'s own policy of not intervening when U.S. citizens are before the Haitian criminal justice system.[49] As the *Bureau des Avocats Internationaux* wrote in a letter to the



President Jovenel Moïse assumed office without a true popular mandate, having been elected in a low-turnout process that left him beholden to foreign and elite interests

U.S. Ambassador denouncing the interference, the action undermined stability, sovereignty and the rule of law.[50] It was a vivid reminder of the ways in which power interests operate above the law in Haiti, thus adding fuel to an already roiling fire.

REFERENCES

1. Evens Sanon & Danica Coto, Haitians Seek Basic Necessities in Aftermath of Government Protests, PBS, Feb.18, 2019, https://www.pbs.org/newshour/world/haitians-seek-basic-necessities-in-aftermath-of-government-protests.

2. Anthony Esposito, Haiti Police Fire Rubber Pellets at Mourners as Protests Resume, REUTERS, Feb. 22, 2019, https://www.reuters.com/article/us-haiti-protests/haiti-police-fire-rubber-pellets-at-mourners-as-protests-resume-idUSKCN1QC01Y; Tom Barnes, Police Clash with Demonstrators Demanding Haiti President's Resignation Amid Deadly Protests, THE INDEPENDENT, Feb. 11, 2019, https://www.independent.co.uk/news/world/americas/haiti-protests-port-au-prince-violence-death-toll-president-jovenel-moise-corruption-a8773491.html.

3. U.N. Secretary-General, United Nations Mission for Justice Support in Haiti, U.N. Doc. S/2019/198, (Mar. 1, 2019), https://undocs.org/S/2019/198 [hereinafter U.N. Secretary-General 2019 report].

4. PBS NewsHour: Violent Protests in Haiti may Mean a Humanitarian Crisis, PBS (Feb.16, 2019),

suite à la page(16)

Joyeuse Fête d

Dr. M. Menard
Doctor of Naturopathy
Certified Natural Health
Professional Holistic
Health Coach
917.549.1875
www.mynsp.com/menard

Le docteur de la Communauté
Haïtienne à New York



Dr. Kesler Dalmacy
1671 New York Ave.
Brooklyn, New York 11226
Tel: 718-434-5345

FLATLANDS PHARMACY
9002 Flatlands Avenue
Brooklyn, NY 11236
(718) 975-8200

New Bonny's
Tailor Shop
2720 Farragut Road
Brooklyn, NY 11210
Francis 347.471.3328,
Denys 929.245.9140,
Robert 347.631.3129,
Julien 347.304.4617.

Multiple Service
Solutions
Fritz Cherubin
1374 Flatbush Avenue
Brooklyn, NY 11210
718-421-6787

JJ's Fritaille
Griot • Tassot • Cabrit • Acra
4021 Glenwood Road
(corner of Albany Ave.)
Brooklyn, NY 11210
347.636.2850

Guarino Funeral Home



9222 Flatlands Ave
Brooklyn, NY 11236
718-257-2890

AUTO TECH DRIVING SCHOOL
Driving Lessons * 5 Hr. Class * Road
Test Scheduling * Car for Road Test
1776 Nostrand Avenue, Brooklyn, NY 11226
718.859.2200 • 646.377.8294
www.atechdrivingschool.com

DR. PIERRE MICHAEL SMITH, DMD &
DR. EDWIN SMITH
Family Dentistry
16125 NE 18th Avenue
North Miami Beach, FL 33162
305.949.2766

Dieuveille
Accounting
& Tax Services
209 NE 95th St., Suite #4,
Miami Shores, FL 33138
786-419-3049

Will Cargo
Service
Shipping
4521 Church Ave.,
Brooklyn, NY 11203
347-219-1369
Ask for Willo

HAUP
Over 40 Years of Service
Haitian-Americans United for Progress, Inc.
Immigration
• Legal Services • Translations
• Information/Referrals • Adult Education
• Special Needs Services
• Family Support Services
• Counseling on Domestic Violence
• Civic and Citizenship Classes
1760 Nostrand Avenue
(between Clarendon & Ave. D)
Brooklyn, NY 11226
718.233.1186
www.haupinc.org

Global Paralegal Services
Jean F. Joseph
• Immigration Services
• Divorce • Bankruptcy
• Translations
• Income Tax Preparation
• All Legal Forms & Resumés
2809 Church Ave., Suite 7, Brooklyn, NY 11226
718.282.8986 office
347.261.4703 cell

COLIMON
EXPRESS SERVICES
30 NE 54th Street
Miami, FL 33137
305-754-0232

MIZIK DEPOT
Bazile Jean-Berthol
13170 N.W. 7th Avenue
Miami, Fl 33168
786-285-2313

PHARMACIE DU PEUPLE
3001 Clarendon Road
Brooklyn, NY 11226
718-941-1013

EKONO INSURANCE
Gasner Anilus
11626 NE 2nd
Avenue Miami,
FL 33161
305-757-6767

Bon Bagay Tax Specialist
Pierre L. Michel
1229 Flatbush Avenue
(between Newkirk & Ave. D)
Brooklyn, NY 11226
718.484.0865
347.432.0639





Crowing
Rooster Arts
VIDEOS, CDS, DVDS
100 Lafayette Street, New York, NY 10013
212-334-6260







1222 Flatbush Ave.
Brooklyn,
N.Y. 11226

Dominique & Frantz
718-940-0075

Ovi's Place
Specializing in Grilled Chicken & Salads
2925 Avenue H
Brooklyn, NY 11210
(718) 421-1640

Baker's Treats
Patties • Bread • Cakes • Pain Patate
1625 Nostrand Ave., B'klyn, NY
718.826.2253

GREAT LEGACY AUTO SCHOOL
8402 Flatlands Avenue
Brooklyn, NY 11236
Danny & Martine Dorestil
718-676-4514
718-942-4242

BG CAFE CREOLE
Restaurant & Bakery
Edline
1366 Flatbush Avenue
Brooklyn, NY 11210
718.434.1366

Dr. Joel H. Poliard
5000 NE 2nd Ave
Miami, FL 33137
305-751-1105

J. ANTHONY ARCHER, ND, CNHP
950 Nostrand Ave.,
B'klyn, NY 11225
718-771-2719
www.naturalhealthfirst.com
Email: archer@mynsp.com

Elie & Associates Tax & Multiservice
9822 NE 2nd Ave., 2nd Flr.,
Suite 3, Miami Shores, FL 33138
305-758-2008
786-487-9131
Cell: 305-762-2757

Chaco Shipping
Fedex • DHL • UPS • AmeriJet
Laptop/Desktop Computer Repair
NoPin • CallDirek • Digicel • Star Pinless.
Income Tax
2916 Clarendon Road
Brooklyn, NY 11226
718-282-9372

Bethel Christian Church
(Disciples of Christ, Inc.)
Jerome Hérold, Founder & Pastor
1098 Flatbush Avenue,
Brooklyn, NY 11226
718.909.5288
La Voix de Bethel, 24/7, 712.770.9572.
www.bethelchristianny.org

Virgile's
Tuxedo & Bridal Shop
Rent & Sales
for all Occasions
13749 NW 7th Ave.,
North Miami, FL 33168.
305-757-4822
701 N.E. 13th Street,
Fort Lauderdale,
FL 33304
954-760-4142

MORE
MNN
EVER
ORE.
of New York better than
he story just got bigger.
Community Channel: We
specifically for MNN
to tell their stories. Love
ories, action stories, BIG
HD on Time Warner Cable
iggest New York stories
our life.
FIED
VOICES
NER CABLE
EL 1993



DWIDE ON MNN.ORG

INTEGRATED TECHNOLOGY CENTER IMMIGRATION & TAX SERVICES



Fast Refunds • Green Card • Notary Public
1229 Flatbush Avenue.
646-340-2561
917-517-4216 cell

HCC
HAITIAN CENTERS COUNCIL, INC.
HAITIAN CENTERS COUNCIL
FREE Fitness classes, cooking demo, health education
FREE Metro Card for HIV Testing
Payless for translations: French & Creole
No Food, No Problem/Find if you qualify for Food Stamps
Haitian-American Community Coalition
3807 Church Avenue,
Brooklyn, NY 11203
718.940.2200

Frantz Boisson, EA
Licensed: US Treasury Dept.
TAX SERVICES
Individual, Self-employed, Corporations, Estates, Payroll, Sales Tax
IRS REPRESENTATION
Audits, Back taxes, Levies, Innocent Spouse, OIC
3415 Avenue I
Brooklyn, NY
718-462-2085
646-249-5204

LE BIZARRE
ROSIAS-JEAN-CLAUDE
"PLAY-BOY"
HAUTE COUTURE
We Offer Special Late Night Emergency Service
EXPERT TAILORING & ALTERATIONS
BRAIN www.Rosias-Rosias.com
4024B Glenwood Rd.
(Corner of Albany Ave.)
Brooklyn, New York
Bus Phone 718 434 1694
Cell 347 351 9883
Home 718 241 2858

WITH DEEP LOVE AND APPRECIATION TO MY MOTHER,
Fernande Scott Hermantin

Rapid Immigration & Tax Services
13049 W. Dixie Highway
North Miami, FL 33161
305-895-3288 off
786-306-3767 cell

Ben Photo Express
54 Multiservices
Merus Benoit
166 NE 54th Street, Miami, FL 33137
786-274-6086
786-273-2430 cell
benphotob@hotmail.com

LA DIFFERENCE AUTO SCHOOL
LEARN TO DRIVE

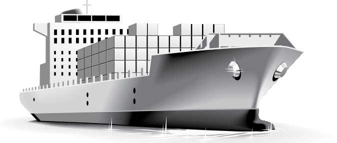


La Différence Auto School
836 Rogers Avenue
(between Church Avenue & Erasmus Street)
Brooklyn, NY 11226
Manager: Ernst Sevère
Tel: 718-693-2817
Cell: 917-407-8201



Director: Florence Comeau
Interlink Translation Services
* Translations * Interpreters
* Immigration Services * Resumé
* Fax Send & Receive * Much more.
English • French • Kreyòl • Spanish
Tel: 718-363-1585
899 Franklin Avenue,
Brooklyn, NY 11225

JETCO Shipping



Etienne Victorin
963 Rogers Avenue
Brooklyn, NY 11226
Office: 718.856.2500
Cell: 347.998.7112

Grenadier Books
Pour vos cadeaux pour votre mère
Livres • CDs • DVDs • T-Shirts • Parfums • CallDirek



1583 Albany Ave., B'klyn, NY
718-421-0162

Suite de la page (6)

l'on accepte un poste politique, une fonction politique importante, il faut avoir la bravoure d'exercer son rôle, de remplir son mandat. Le courage de prendre des décisions qui, sur le moment, peuvent paraître même impopulaires. Ce n'est pas par le laxisme, ou par le manque de décisions que l'on arrive à transformer une société. Une société qui accuse un grave déficit en matière d'éducation civique. Faut-il fermer les yeux sur le manque d'éducation de notre population? Il suffit de circuler dans nos rues. Voyez l'agressivité qui existe entre les citoyens eux-mêmes! Les chauffeurs de taxi qui insultent les piétons; les piétons qui insultent les chauffeurs de taxi. Enfin, cette agressivité existe partout. Et elle n'est pas justifiée par la misère, par la faim. Mais par un état d'analphabétisme. On ne leur a jamais appris qu'ils doivent respecter leur prochain, que la liberté des uns finit là où commence celle des autres. Je vous assure qu'il reste beaucoup à faire dans notre pays. Cependant, je garde un esprit optimiste. Le peuple haïtien a une forte résilience, une résistance extraordinaire. Dans un autre pays, je pense que la misère qui sévit actuellement en Haïti aurait déjà provoqué une « ***Révolution populaire*** ». Ce n'est pas à souhaiter. Et j'explique pourquoi : « *Si une « **Révolution** » éclatait dans ce pays aujourd'hui, nous irions, d'après moi, vers une anarchie totale.* » Ici, il existe une crise aiguë de « ***leadership*** ».

– J'allais le signaler pour vous…

– Nous n'avons pas vraiment des leaders politiques qui puissent encore encadrer le peuple et le diriger. Et c'est dommage! Bien dommage! Ce pays ne mérite pas de vivre la situation dans laquelle aujourd'hui elle se trouve. Vous imaginez! La République d'Haïti est classée le dernier pays de l'hémisphère. Un pays où les gens ont des talents. Nous avons des artistes valables. Nos ouvriers ont du talent. Les étrangers eux-mêmes le reconnaissent. Les capacités de l'Haïtien sont vraiment énormes. Et tout cela rend encore plus triste le problème haïtien. Seulement, moi, je garde confiance. En ce qui me concerne, je continuerai mon petit travail avec les moyens que j'ai à ma disposition. Bien entendu, avec l'appui de cette population qui a cru en moi, qui croit en moi, qui continue à croire en moi, car je n'ai nullement l'intention de trahir mon peuple. S'il s'agissait de moi, de ma petite personne, étant sénateur indépendant, je viendrais un jour à la radio pour annoncer mon retrait de la politique. Les choses qui se passent autour de moi me dégoûtent.

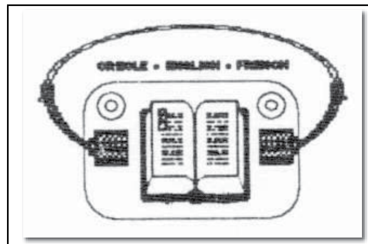
– Trop d'hypocrisie?

– Trop d'hypocrisie. Je pense sincèrement qu'il est difficile pour quelqu'un qui aime vraiment ce pays de dire qu'il s'en lave les mains. Il faut participer à la lutte. Il faut combattre. Comme disent les Américains (Étatsuniens), « *that is a challenge; it is a challenge* ». C'est un défi. Moi, j'aime les défis. J'en ai relevé en 1987. Également, en 1990. Je ne vois pas pourquoi, aujourd'hui encore, je n'en relèverai pas d'autres. Car il s'agit vraiment de relever des défis. La situation est terrible. Pas seulement dans le peuple! La situation est chaotique au niveau de l'exécutif. Elle est chaotique au niveau du parlement. Elle est chaotique partout. Il faut un nettoyage… Je le dis et je le répète. Je crois que dans ce pays, chacun doit se retrousser les manches. Il faut que tous ceux qui sont animés du désir de vivre sur cette terre comprennent et apprennent qu'il faut mettre tout le paquet pour sortir la population de cette situation de misère. Nous ne pouvons pas continuer à vivre comme des mendiants. Nous avons la possibilité et la capacité de reconstruire notre Haïti. Il y a devant nous des exemples de pays qui sont sortis de leurs conditions vraiment misérables.

– Lesquels?

Je prends des pays asiatiques, dont la Corée. Même ceux

suite à la page(15)



LEARN A NEW LANGUAGE with RINCHER'S SYSTEM

Spanish ● English ● French ● Kreyòl

Kits contain a BOOK and 2 or 3 CDs
Price range:
only $25 - $35
Write, call, email, or visit:

Universal Book Store
(formerly Rincher's Book Store)
2716 Church Avenue,
Brooklyn, NY 11226

718.282.4033
Email: rincherexpress@gmail.com

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut déjà accordé à l'audience du 6 mars 2019, pour le profit admet la demande tant en la forme qu'au fond ; en conséquence, Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Ronald SUZAN, la femme née Jésula ALCE pour les motifs susdits ; renvoie le demandeur par-devant l'officier de l'Etat Civil de du Quartier du Vieux Bourg d'Aquin pour le surplus de formalité légale, Compense les dépens. Commet enfin l'huissier Menace MICHAUD pour la signification du jugement.
Ainsi juger et prononcer par nous, Joseph LOUIS FILS Juge, en présence de Me Denis Gérard Joseph Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, et avec l'assistance de Jean Claude NOVEMBRE, Greffier du siège, en audience ordinaire, civile et publique de ce jour 20 mars 2019, An 216ème de l'Indépendance.
Il est ordonné, à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux de Première Instance d'y tenir la main, à tous commandant et autres Officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute de la présente ordonnance est signée du Doyen et du Greffier susdits.
Collationnée pour expédition conforme à la minute
Jean Claude NOVEMBRE Greffier

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance du public en général que le Tribunal Civil du Cap-Haitien en date du vingt octobre deux mille seize (20 octobre 2016) après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre la défenderesse Admet en conséquence le divorce du sieur Gismé CONTANT d'avec son épouse Ania JOSEPH pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Limbé de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement.
Me Jean Wilson NOEL, Av

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi sept mars deux mille dix-huit (2018), après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; accueillons l'action de la demanderesse pour être juste et fondée; admettons en conséquence le divorce de madame née Evelyne DARBOUZE d'avec son époux Finiste SUCCES pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Maxime CANDIO de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens. Ce qui sera exécuté.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, du mercredi quatorze mars, deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.
Il est ordonné…
En foi de quoi ...
Me Sergot ORESTE.

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi sept mars deux mille dix-huit (2018), après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; accueillons l'action en divorce du demandeur pour être juste et fondée; admettons en conséquence le divorce madame Carlyne GUERRIN d'avec son épouse Lawences JEAN-LOUIS pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Maxime CANDIO de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens. Ce qui sera exécuté.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, du mercredi quatorze mars deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près le Tribunal Civil d'y tenir la main forte à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdit.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Paul PIERRE Juge et Homère RAYMOND Greffier

PAR CES MOTIFS

Je, soussigné, Madame Maxito LOUISSAINT, née Vesta JOCELYN, identifiée au No. 005-650-807-1, propriétaire, demeurant et domicilié à Jacmel, fais savoir au public en général et aux commerçants en particulier, que désormais je ne suis plus responsable des actes et actions de mon époux, le sieur Maxito LOUISSAINT pour incompatibilité de caractères, et qu'une action en divorce a été instanciée par ce dernier par-devant le Tribunal de Première Instance de Jacmel.
NB : Dès cette publication, l'obligation formelle lui est faite de ne plus nuire ni troubler la citoyenne Vesta JOCELYN tant pour le présent que l'avenir sous peine de toute poursuite pénale.
Fait à Jacmel le 9 octobre 2017
Mme Vesta JOCELYN

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Junior LOUISSAINT, d'avec son épouse femme née Sandra ZIDOR pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Nord de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Vilneret Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Jean Osner PETIT PAPA, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi onze juin deux mille dix-huit, en présence de Me Wesly PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près le Tribunal Civil d'y tenir la main forte à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdit.
Ainsi signé : Jean Osner PETIT PAPA et Mozart TASSY
Pour expédition conforme collationnée : Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce intenté par la dame née Sherlie JEAN-LOUIS pour être régulière en la forme ; en se déclarant compétent, maintient le défaut accordé à l'audience du treize (13) avril deux mille dix-huit contre le sieur Esper CHARLES pour défaut de comparaitre; et quant au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre la dame Sherlie JEAN-LOUIS et du sieur Esper CHARLES pour injures graves et publiques; ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit, à la diligence de la requérante, transcrite sur les registres à ce destinés de l'officier de la Section EST de Port-au-Prince, après que toutes les formalités légales auront été remplies ;
compense les dépens en raison de la qualité des parties ; commet l'huissier du siège Clerbrun FAURE pour la signification de ce présent jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Widner THEANO, juge en audience publique et civile, en ses attributions de divorce ce vendredi vingt-quatre (24) aout deux mille dix-huit, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement Me Michèle CHRISTOPHE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Joseph Jean JOSUE notre greffier.

PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public entendu, Le Tribunal au vœu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé contre la défenderesse à l'audience contre le défendeur pour faute de comparaitre, pour le profit accueille l'action de la demanderesse la dame Ronald TELUSMA né Sherly CHERY, l'époux Ronald TELUSMA aux torts exclusifs de l'épouse ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil compétent de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement ; dit qu'un extrait sera inséré dans l'une des colonnes d'un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet le sieur Jean Fruisner MONICE huissier de notre Tribunal pour la signification du présent jugement ; compense les dépens, vu la qualité des parties
Rendu par nous Me Fritzner DUCLAIR, Doyen du Tribunal de Première Instance de Petit-Goave, en audience publique civile de divorce dde ce jour vingt-huit décembre deux mille dix huit en présence de Me Eric Pierre Paul, Substitut commissaire de ce ressort assisté du sieur Christophe BONBON, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Doyen et du greffier.
Ainsi signé à la minute : Fritzner DUCLAIR Doyen et Christophe BONBON greffier
Pour expédition conforme collationné

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce des époux Ricardo GERBIER et la femme née Louise Majory REGISTE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la commune de Carrefour à transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Jean Garry Joseph pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi huit mai deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationné

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action de la demanderesse la dame née Clotilde ALTIDOR, en la forme maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi seize mars deux mille dix-huit contre le sieur Modeler CADET ; admet en conséquence le divorce de la dame Clotilde ALTIDOR d'avec son époux Modeler CADET, pour injures graves et publiques, faits prévu à l'article 217 du code civil haïtien, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, au tort exclusif de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la commune de Port-au-Prince , Section Est, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Gerty Léon Alexis, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince, en audience civile, publique et ordinaire du vendredi treize avril deux mille dix-huit en présence du substitut commissaire du Gouvernement, Me Amelaide Pascale RAYMOND, faisant office du Ministère Publique et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, Greffier du siège.
Il est ordonné.
Me Sergot ORESTE, AV

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément et au vœu de la loi, statuant publiquement à charge d'appel et par défaut au nom de la République, accueille l'action de la requérante, la dame Duverneau Maryse pour être juste, constante et fondée ; maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du mardi 19 février 2019 contre le sieur Mackely Florvil, résilie le contrat liant les parties ; ordonne en conséquence le déguerpissement du sieur Mackely Florvil de la maison de la dame Duverneau Maryse, sise à Carrefour Thor 67, Rue Jeanne Philippe # 7 ; condamne le cité aux frais et dépens ; accorde l'exécution provisoire sans délai de la décision à intervenir sur le chef de déguerpissement ; commet l'huissier Chrissostome Siméon identifié au No. 0003-517-630—2 du Tribunal de Paix de Carrefour pour la signification de cette sentence.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Michel Forgeas, en audience civile, ordinaire et publique de ce jour du mardi 19 février 2019 avec l'assistance du greffier Me Frantz Bazelais.
Il est ordonné…
En foi de quoi…
Pour le Cabinet :
Me Yves Pierre, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame né Stéphania JOSEPH d'avec son époux Jhonson MARC pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale etc.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Annie Fignolé, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi sept mars deux mille dix neuf, en présence de Me Rolex Merove, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Monsieur Mozart Tassy, Greffier du siège.
Il est ordonné
En foi de quoi
Ainsi signé
Pour expédition conforme collationnée
Raymond MONDESIR, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère Public entendu, maintient le défaut requis et octroyé contre l'assigné; admet en conséquence le divorce des époux Jean Wilson Pierre, femme née Ginette Barreau Pierre aux torts de l'épouse pour injures graves et publiques ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux; désigne l'officier de l'Etat civil de la Croix=des-Bouquets, de transcrire dans les registres destinés à cet effet le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Mathieu DAUPHIN de ce siège pour la signification du présent jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Hilaire DIEUDONNE, juge en audience publique du lundi quatre février deux mille dix-huit en présence de Mes Eddy DERICE et Edler GUILLAUME, tous deux substituts commissaires du Gouvernement de ce ressort jouant le role de Ministère Publique.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute de la présente ordonnance est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Me Hilaire Dieudonné juge et Daniel Adrien, greffier
Pour expédition conforme collationnée
Daniel Adrien Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jocelyn GERMAIN d'avec son épouse née Jessica CADESTIN pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Johnny Jean pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi huit mai deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationné
Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Roody Alberany PIERRE d'avec son épouse née Ludie LOUIS pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Johnny Jean pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi quinze mai deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Alix Durazil JEAN-MICHEL d'avec son épouse née Estherphy ANILUS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Johnny Jean pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-sept février deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationné
Le Greffier

Modibo Keita, panafricaniste et internationaliste

Par Frantz Latour


Modibo Keita a soutenu le Viet-Nam en guerre : De gauche à droite : le général Giap, Hô Chi Minh et Modibo Keita.

Modibo Keïta est né le 4 juin 1915 à Bamako-Coura, un quartier de Bamako, alors capitale du Soudan français. Il est issu d'une famille malinké et musulmane pratiquante. Après avoir fréquenté de 1925 à 1931 l'école primaire de Bamako, il entre en 1931 à l'école primaire supérieure Terrasson de Fougères (actuel lycée Askia Mohamed) et en 1934, il poursuit ses études à l'école normale d'instituteurs, l'École William Ponty de Gorée à Dakar. Ses professeurs le signalèrent déjà comme un bon élément mais aussi comme un « agitateur anti-français à surveiller ». Il sort premier de sa promotion. En 1936, il devient instituteur. Il enseignera d'abord en brousse puis à Bamako, Sikasso et Tombouctou. Il épouse en 1939 Mariam Travélé, qui l'accompagnera dans toutes ses luttes

Très vite, il adhère à plusieurs associations. Il fonde avec Mamadou Konaté, l'« Association des lettrés du Soudan » qui deviendra par la suite le « Foyer du Soudan ». Il s'investit dans les activités culturelles et anime le groupe « Art et Travail ». En 1937, il fonde avec le Voltaïque Ouezzin Coulibaly le « syndicat des enseignants d'Afrique-Occidentale française ». Il devient membre du « Bloc soudanais » créé par Mamadou Konaté. En 1943, il fonde avec son ami Jean Marie Koné la revue L'Œil de Kénédougou2 dans laquelle il critique le pouvoir colonial. En 1948, il est élu conseiller général du Soudan français au titre de la circonscription de Bamako-Kita.

Le 20 juillet 1960, Modibo Keïta est nommé chef du gouvernement de la Fédération du Mali (qui regroupe le Soudan français et le Sénégal). Après l'éclatement de cette fédération, le 22 septembre 1960, il proclame l'indépendance du Soudan français qui devient la république du Mali. Il en prend la présidence.

Socialiste, il oriente son pays vers une socialisation progressive de l'économie, d'abord de l'agriculture et du commerce avec la création en octobre 1960 de la Société malienne d'importation et d'exportation (SOMIEX) ayant le monopole de l'exportation des produits maliens et de l'importation des produits manufacturés et des biens alimentaires (sucre, thé, lait en poudre…) et de leur distribution à l'intérieur du pays.

Modibo Keita s'est signalé par son internationalisme apportant pleins soutiens aux mouvements de libération nationale. On peut rappeler le soutien matériel du Mali aux combattants algériens du F.L.N en lutte pour leur indépendance. Ce soutien créa d'ailleurs des "frictions" entre le Mali et la France et était un sujet de divergence entre Modibo Keita et L. S. Senghor au sein de la fédération du Mali

Sur le problème du Congo la position de Modibo comme de Nkrumah était de s'opposer aux interventions étrangères. Avec Ben Bella, Nyerere, Nasser, Kenyatta et Sekou Touré il a essayé de sauver la révolution Zaïroise. L'algérien Ben Bella qui évoquait le souvenir de Che Guevara dans les colonnes du Monde diplomatique écrit : « Parallèlement à l'action du "Che", nous menions une autre action pour le sauvetage de la révolution armée de l'Ouest du Zaïre. En accord avec Nyerere, Nasser, Modibo Keita, N'Krumah, Kenyatta et Sekou Touré, l'Algérie apportait sa contribution en envoyant des armes via l'Égypte à travers un véritable pont aérien, tandis que l'Ouganda et le Mali étaient chargés de fournir des cadres militaires. .. »

Après l'assassinat de Lumumba, en 1960, Modibo Keita apportera son aide à Antoine Gizenga : dès Février 1961, le gouvernement de Bamako reconnaît non seulement le GPRA (Gouvernement provisoire de la révolution algérienne) mais aussi le gouvernement congolais installé à Stanleyville (Kisangani) par Antoine Gizenga.

Outre les nationalistes du Congo et le F.L.N d'Algérie, Modibo Keita apporta son aide aux mouvements de libération en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau. IL ne ménagea pas ses efforts pour soutenir les militants anti-apartheid en Afrique du Sud

Sous la direction de Modibo Keita, le Mali était devenu un haut lieu du nationalisme africain où se rendait la plus part des leaders nationalistes du continent et d'ailleurs. Ainsi entre 1960 et 1967, Modibo Keita reçu, notamment, les visites de : Nelson Mandela de l'Afrique du sud, Ben Bellah et Abdel Aziz Bouteflika d'Algérie, Gamal Abdel Nasser d'Egypte, Antoine Gizenga du Congo, Le maréchal Tito de la Yougoslavie, Chou En-Lai de la Chine, et aussi, la plupart des dirigeants de la Swapo du Sud-ouest africain (Namibie), des Mouvements de Libération d'Angola, du Mozambique, du Cap-Vert ou de la Guinée-Bissau.

Modibo Keita se trouva confronté aux menées déstabilisantes de la France et de ses fantoches africains. La création du franc malien en 1962 et les difficultés d'approvisionnement entraînèrent une inflation importante assortie d'un mécontentement dans la population. Le 19 novembre 1968, le lieutenant Moussa Traoré organisa un coup d'État et renversa Modibo Keïta qu'il emprisonna. Modibo Keïta mourra en détention à Bamako le 16 mai 1977 à l'âge de 61 ans dans des circonstances suspectes. Il a peut-être été empoisonné.

Sources :

Lisapo Ya Kama. Modibo Keita, le premier président du Mali.. Histoire africaine.

Farida Dawkins. Mali's first president, Modibo Keita, died a prisoner on this day in 1977. Face Africa.

Cheick Oumar Diarrah. Le Mali de Modibo Keita. Collection 'Points de vue'. 29 Décembre, 2006

La mémoire au service des luttes : Túpac Amaru II

Par Alain Saint-Victor et FUIQP

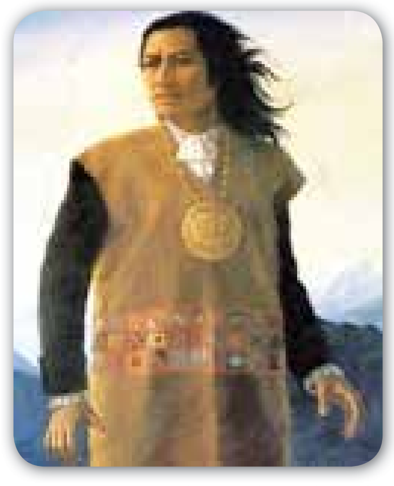
Il y a 238 ans, le 18 mai 1781, José Gabriel Túpac, surnommé par son peuple Túpac Amaru II, était écartelé et décapité par les colonisateurs espagnols.

Né probablement vers 1738 dans la province de Canas (Pérou), il est l'arrière petit-fils de Tupac Amaru I, exécuté par les Espagnols en 1572.

Devenu orphelin à l'âge de douze ans, Tupac est élevé par sa tante et son oncle. Il fréquente l'école San *Francisco de Borja* fondée et dirigée par les jésuites. Doté d'une éducation européenne, il maitrise l'espagnol et connait un peu le latin, mais ne s'éloigne jamais de sa culture maternelle : il fait usage de la langue amérindienne quechua dans sa vie quotidienne et dans ses futures proclamations.

À la fin du XVIIIe siècle, des soulèvements ont lieu dans des régions à forte présence autochtone. Ces soulèvements constituent le prélude de la décomposition de l'empire espagnol en Amérique. La pénurie des fonds publics due aux conflits internationaux pousse la couronne espagnole à imposer un fardeau fiscal excessif dans ses colonies américaines. Cette situation provoque une importante crise sociale dans les régions les plus importantes de l'Empire, particulièrement le Pérou. Pour un misérable salaire, les autochtones péruviens sont contraints de travailler dans les mines, les champs, et d'effectuer les travaux publics et les travaux domestiques.





Face à cette situation intolérable, Tupac revendique pacifiquement des réformes en vue d'apporter une solution aux abus subis par les Amérindiens. En 1776, il s'installe à Lima et demande que les autochtones soient exonérés du travail forcé. Mais le pouvoir coloniale fait fi de toutes revendications.

Le 10 novembre 1780, une révolte éclate au cours de laquelle le corregidor (administrateur local de l'Empire) despotique Antonio Arriaga est exécuté. Pour mater la rébellion, les autorités coloniales envoient une force punitive composée de 1 200 hommes, qui fut vaincue le 18 novembre. La révolte se répand comme une traînée de poudre : dans le Haut et Bas Pérou et dans une partie de la vice-royauté du Rio de la Plata, c'est-à-dire l'actuelle Bolivie, le Pérou et le nord de l'Argentine. Cette insurrection est sans aucun doute la plus importante de toute l'Amérique espagnole du XVIIIe siècle.

A l'instar de son arrière grand-père, Tupac prend la tête de la révolte. Surnommée la «Grande Rébellion», cette insurrection eut un impact considérable sur le reste du continent.

Trahi, Tupac est fait prisonnier durant la nuit du 5 au 6 avril 1781. Avant son exécution, dans un sursaut de sadisme, le pouvoir colonial lui fait assister à la mise à mort de sa femme et de ses enfants. Lorsqu'on l'interroge pour qu'il dévoile les noms d'autres insurgés, il répond à l'enquêteur espagnol : « Nous sommes les seuls conspirateurs. Vous avez commis des exactions et imposer votre tyrannie. Moi, j'ai voulu libérer le peuple d'une telle tyrannie.»

Par ses prises de position face au colonialisme espagnol, Tupac Amaru II est devenu un symbole des luttes pour le droit des peuples indigènes.

Repose en paix frère et camarade, les peuples d'Amérique latine poursuivent ton combat.

Texte : Alain Saint-Victor et FUIQP

DÉCÈS

Nous annonçons avec infiniment de peine la triste nouvelle de la mort de Marie Miracia Edmond survenue le Dimanche 12 Mai 2019 à l'âge de 83 ans.

En cette pénible circonstance, nous présentons nos sympathies à ses enfants:

Marie Carme Adrien née Edmond et son époux Wilfène Adrien

Bernadette Dessources et son époux Carlo Dessources

Daniel Innocent et son épouse Viardine Innocent

A ses petits enfants: Charline Edmond, Dawson et David Darbouze Edmond; à Carl, Elyzabeth et Michael Dessources; à Isaiah Innocent

A ses arrières petits enfants:

Brendo Edmond, Makyla et Akyla Darbouze; Carlangelo Dessources, Alves Junior Darbouze;

A son petit frère Michel Edmond et Famille;

A ses neveux et nièces: Marc Exilien et son épouse Ernande Ariste Exilien, Lipson Edmond. Marie Josée Edmond, Pierre Michel Edmond, Michelo Edmond et Perpetty Edmond.

Aux Familles Edmond, Dessources, Innocent, Darbouze, ainsi qu'à tous les amis (es) affectés par ce deuil.

L'exposition de la très regrettée Marie Miracia Edmond se fera le vendredi 24 Mai à partir de 4 heures PM à la chapelle Funéraire Guarino, 9222 Flatlands Avenue à Brooklyn Les Funérailles seront chantées le Samedi 25 Mai 2019 à 9 heures AM à l'Eglise de Dieu de Remsen Avenue à Brooklyn et l'inhumation aura lieu au cimetière de Carnasie à 1370 Remsen Avenue à Brooklyn. Que son âme repose en paix.

Le rôle des multinationales dans les violences en Afrique !

Par Claire Lapique & Nicolas Berman

Qui fait quoi dans les conflits miniers en Afrique ? Traquer l'origine des minerais n'est pas chose aisée pour les multinationales. Pourtant, face à l'ampleur des dégâts humains et sociaux, leur responsabilité est fortement engagée. Dans un récent article scientifique, Nicolas Berman, Mathieu Couttenier, Dominic Rohner, et Mathias Thoenig montrent que la présence de firmes étrangères en Afrique augmente la violence des territoires miniers. Depuis peu, les firmes, ONG et États multiplient les initiatives de transparence. Les auteurs se penchent sur leur impact sur la stabilité dans ces régions.

En février 2019, Apple s'est engagé à améliorer la traçabilité de ses matières premières. Dès 2017, la firme avait été saluée par l'ONG Amnesty International pour avoir publié les noms de ses fournisseurs de cobalt afin d'éviter d'alimenter le travail des enfants en République Démocratique du Congo (RDC). La firme est membre de l'initiative RMI (Responsible minerals initiative), un organisme visant à faire respecter les droits de l'Homme dans la chaîne d'approvisionnement.

Ces initiatives contrastent avec les pratiques actuelles de la plupart des entreprises. Souvent implantées en Afrique, là où les sous-sols regorgent de matières premières, elles contribuent à alimenter un terrain déjà très conflictuel. Leur rôle dans l'augmentation de la violence en Afrique a été détaillé par un article scientifique des économistes Nicolas Berman, Mathieu Couttenier, Dominic Rohner, et Mathias Thoenig.

Les auteurs s'appuient sur une étude géolocalisée mettant en parallèle la présence des firmes et l'occurrence des conflits miniers. Ils ont quadrillé l'Afrique par zones de 55 sur 55 kilomètres pour analyser l'impact de l'augmentation du prix de 14 minerais. Leurs résultats suggèrent qu'une hausse des prix des matières premières augmente la violence uniquement dans les zones exploitées par des firmes étrangères.





1...Là où règne le non-droit, les multinationales s'adaptent



Plus de 250 000 personnes ont été contraintes à l'exil en raison des violences dans l'Est de la RDC. United Nations/Flickr, CC BY-NC-ND

Des pratiques douteuses

Pourquoi une telle différence entre les entreprises domestiques et étrangères ? Une des explications avancées est celle de leur vulnérabilité par rapport aux extorsions rebelles. Alors que les entreprises domestiques disposent généralement de la protection de l'armée ou de l'État, les multinationales étrangères doivent faire sans. Si elles s'implantent dans des zones instables, comme c'est le cas dans beaucoup de territoires miniers, elles doivent composer avec les pratiques des groupes en place. Là où règne le non-droit, elles s'adaptent.

C'est exactement ce qui s'est passé pour la firme chinoise Kun Hou Mining, de 2013 à 2015, selon un rapport de l'ONG Global Witness. Pour extraire l'or de la rivière Ulindi, située au Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo, elle a su jouer du droit coutumier en place. Elle s'est appuyée sur la corruption des autorités locales et le soutien de milices opérant sur le territoire pour avoir accès aux mines. En échange, elle leur a envoyé des liasses de billets, des armes et des rations alimentaires. Le butin récolté a pris le large vers Dubaï. Résultat : dans la province du Sud-Kivu, l'extraction de l'or n'a officiellement généré aucun revenu fiscal.

Une histoire parmi tant d'autres pour ce pays de la région des Grands Lacs. La richesse de son sous-sol et la faiblesse de ses institutions se conjuguent pour en faire un terrain d'affrontement où les droits de l'Homme sont bafoués. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la Seconde Guerre du Congo (1998-2003) a été le conflit le plus meurtrier et ses répercussions n'ont pas cessé de secouer le pays.

L'influence des entreprises étrangères sur le sol africain est loin d'être négligeable quand on sait qu'elles représentent 60 % du total des firmes. Si elles ne sont pas tenues de rendre des comptes, elles deviennent des facteurs d'instabilité majeurs pour le continent. Mais toutes n'ont pas le même profil. Pour les firmes implantées dans les ex-colonies, les comportements sont différents.

Qui paye un tribut aux milices sur place ?

Certaines multinationales jouissent de la protection des États africains grâce aux liens historiques qui les unissent. Ici, le passé colonial imprègne encore le tissu économique. De nombreuses recherches scientifiques ont souligné la proximité qui persiste entre les firmes des anciens colons et les gouvernements des anciennes colonies. Les entreprises reçoivent une attention toute particulière de la part de l'État et sont plus facilement protégées par l'armée. Cela leur offre une marge de manœuvre plus importante dans l'exploitation des ressources.

Les quatre économistes rejoignent ce consensus. Leurs estimations suggèrent que ces multinationales n'ont pas d'incidence significative sur l'augmentation de la violence. Toutefois, comme elles ne représentent qu'un cinquième de l'échantillon de firmes étrangères qu'ils étudient, ils invitent à continuer les analyses.

Les entreprises nord-américaines ou chinoises par exemple, doivent généralement faire face à l'insécurité sans bénéficier de protection externe. Pour l'obtenir, elles sont prêtes à payer le prix. Bien souvent, la rançon qu'elles payent alimente les activités rebelles et les trafics illégaux. Cet argent permet aux milices de se maintenir en place et d'étendre leur zone d'influence.

Comment pacifier les conflits ?

Des initiatives visant à modifier les pratiques des entreprises se sont peu à peu mises en place. Parmi elles, la section 1502 de la loi Dodd-Franck de 2010 qui visait principalement le commerce avec la République Démocratique du Congo. Bien que menacée par l'administration Trump, elle impose aux entreprises américaines de révéler l'origine des minerais qu'elles utilisent.

De telles mesures de transparence sont-elles efficaces en pratique ? Les auteurs se sont penchés sur les multinationales qui ont signé l'ICMN (International Council on Mining and Metals), pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises. Pour vérifier l'efficacité de telles mesures, les quatre économistes localisent les entreprises signataires et étudient leur correspondance avec les conflits. Le résultat semble encourageant puisque les signataires n'ont aucun effet sur la violence. Une bonne nouvelle pour ces régions où de nombreuses initiatives fleurissent depuis quelques années. Mais les entreprises ne sont pas les seuls leviers.

De nouvelles initiatives de la part des États

Le 9 avril, le gouvernement nigérian a décidé de bannir toute activité minière dans la région de Zamfara, pour restaurer la paix. Le ministre des Mines et du Développement sidérurgique, Abubakar Bwari, a précisé : « Lorsque nous visons le développement d'activités économiques, nous devons aussi penser aux aspects humains et aux pertes humaines dont nous sommes témoins ».

Pour ce faire, le gouvernement a donné 48 heures aux étrangers impliqués dans les activités minières pour quitter son territoire.

Comme le Nigeria, les États africains ont un rôle de premier plan dans la stabilisation de leur territoire. Ils doivent lutter contre la corruption qui gangrène leurs institutions et sert de caution aux activités illégales. Une Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), s'est créée en 2003 avec l'objectif de créer une norme pour respecter la traçabilité en matière de ressources pétrolières, gazières et minérales. Elle s'applique aujourd'hui à 52 pays à travers le monde. Selon l'étude des auteurs, la participation des États africains à cette ITIE a des répercussions positives sur l'incidence des conflits (même si leur adhésion est relativement récente et que les calculs nécessiteraient davantage de données). L'exacerbation de la violence due à une hausse des prix en est amoindrie.

À travers la traçabilité des minerais, les États reprennent aussi la main sur leurs ressources. Le Niger et le Nigeria ont signé le 26 mars 2019 un mémorandum d'entente afin de mutualiser leurs efforts dans le secteur minier et ainsi augmenter sa contribution au PIB. De nouveaux codes miniers ont éclos pour renégocier la position des compagnies étrangères dans l'industrie minière. Le dernier en date est celui de la République Démocratique du Congo qui a imposé de nouvelles taxes en mars 2018. Le nouveau Président Félix Tshisekedi pourrait désormais aller plus loin, toujours avec le même objectif : permettre au pays de générer plus de revenus grâce à ces ressources. La RDC ne fait que suivre une dynamique entamée par bien d'autres pays depuis déjà une dizaine d'années (l'Afrique du Sud, le Maroc, le Mali, le Sénégal, le Niger, la Guinée ou encore le Burkina Faso par exemple).

L'effet de telles mesures de traçabilité et de transparence est complexe : certaines recherches montrent par exemple que le Dodd-Frank Act, au lieu de réduire l'insécurité, a notamment incité les groupes armés à réorienter leurs actions vers des actes plus violents, comme le pillage des populations locales. Selon le contexte et l'application qui est faite de la mesure, les effets peuvent varier. Ces mécanismes sont récents et encore peu étudiés, c'est pourquoi les auteurs appellent à de nouvelles analyses. Toutefois, ces premiers résultats encouragent les États à mettre en place des mesures pour contrer ces pratiques illicites. Surtout, ils intiment aux entreprises d'assumer leurs responsabilités lorsqu'elles s'installent dans un territoire minier.



Un militaire des Forces armées de la RDC (FARDC). © MONUSCO

Claire Lapiqueet Nicolas Berman

Cet article a été rédigé par Claire Lapique en collaboration avec Nicolas Berman, et publié dans la revue « Dialogues économiques » de l'AMSE, l'école d'économie d'Aix-Marseille, en partenariat avec The Conversation France.

The Conversation 9 mai 2019



Un ministre congolais atterrit sous escorte des Nations unies pour entamer des pourparlers avec des groupes rebelles (photo prise en 2014). United Nations/Flickr, CC BY-NC-ND

La propriété privée

La propriété privée, en fait,
plus qu'une propriété privée,
est une propriété qui prive.
Et la « libre entreprise » garde la Patrie sous emprise.
Sauvons la propriété

et libérons réellement l'entreprise

en les transformant en propriété et entreprise pour tous.
Pour tous ceux de la Patrie.
* *
Au nom de ceux qui lavent les vêtements des autres

(et expulsent de la blancheur la crasse des autres)
Au nom de ceux qui gardent les enfants des autres

(et vendent leur force de travail

sous forme d'amour maternel et d'humiliation)
Au nom de ceux qui vivent dans la maison des autres

(qui n'est pas un ventre accueillant mais une tombe ou une prison)
Au nom de ceux qui mangent les croûtons des autres
(et encore les mâchent avec le sentiment de voler)
Au nom de ceux qui vivent dans un pays étranger

(les maisons et les usines et les commerces

et les rues et les villes et les villages

et les fleuves et les lacs et les volcans et les montagnes

appartiennent toujours à d'autres

et pour cette raison il y a la police et la garde

qui les protègent contre nous).
Au nom de ceux qui ne possèdent que
a faim l'exploitation les maladies

la soif de justice et d'eau

persécution condamnation

solitude abandon oppression mort
J'accuse la propriété privée
de nous priver de tout.

Roque Dalton

Voix rebelles, dignité humaine

À travers l'histoire, ils sont nombreux ceux et celles que le monde, les structures sociales, les façons de penser, de dire, de faire n'ont pas satisfait. Tôt, ils ont imaginé les êtres humains, leurs rapports sociaux, leur façon d'évoluer, de créer leur destin de façon différente des idées reçues et immuables, des opinions toutes faites, du corset de l'éducation à sens unique, de la caporalisation des esprits.

Ils se sont alors opposés à toute forme d'oppression, de stagnation de la pensée; à toutes les inégalités, à toute forme de tyrannie, à toutes les injustices. Esclaves, êtres humains libres, simples soldats, philosophes, hommes de lettres, penseurs, poètes, scientifiques, artistes, hommes politiques d'avant-garde, religieux, humanistes, chercheurs, explorateurs, défenseurs des droits humains et des libertés, ils ont révolutionné un monde qui ne satisfaisait pas leur idéal d'avancement, de progrès, de bien-être, de dignité et d'épanouissement de la personne. Du moins, beaucoup ont tenté de le faire.

De Spartacus à Jean-Jacques Dessalines, de Copernic et Galilée à Albert Einstein, de Ptolémée à Newton, de Platon à Marx et Engels, de Raphaël à Picasso et Magdalena Frida Carmen Kahlo Calderón, des chants grégoriens à l'ensemble académique Alexandrov, de Charles Borromée à Jean XXIII, de Louis Pasteur à Marie Curie, de Diderot à Simone de Beauvoir, de Léon Trotsky à Fidel Castro et Che Guevara, il y a eu tout un dynamisme de la pensée et de l'action visant à changer le monde pour le meilleur.

Deux hommes et une femme de lettres, tous les trois poètes de la dignité humaine, Roque Dalton, Nicanor Parra et Lenous Guillaume Suprice ont versé au dossier d'une attention tournée vers l'être humain. Nous leur faisons bel accueil dans les colonnes de ce journal. [F.L]

Défense de Violeta Parra (fragment)

Douce voisine, de la verte selva,
arpillerista* bleue, verte et grenat,
grande ennemie de la mûre sauvage,
Violeta Parra.

Tu as parcouru toute la comarca*,
déterrant des pichets d'argile,
et libérant les oiseaux captifs,
entre les branches

Mais les secrétaires ne veulent pas de toi,
et te ferment la porte de leur maison,
et te déclarent la guerre, jusqu'à la mort,
Viola en deuil.

Parce que tu ne t'achètes ni ne te vends,
parce que tu ne t'habilles pas comme un clown,
parce que tu parles la langue de la terre,
Viola Chilienne.

Ton cœur s'ouvre quand il le veut,
ta volonté s'ouvre quand elle le veut,
et ta raison navigue quand elle le veut,
en amont

Quand il s'agit de danser la cueca*,
personne ne te débarrasse de ta guitare,
même les morts sortent danser
cueca valseada*.

Je te connais, bien, ma vieille sœur,
au nord et au sud du pays tourmenté,
Valparaiso a plongé par en haut,
Isla de Pascua*.

Qu'est-ce que te coûte femme, arbre fleuri,
lève-toi dans un corps, et une âme, du sépulcre,
et fais éclater les pierres avec ta voix,
Violeta Parra, Violeta Parra, Violeta Parra.

Nicanor Parra

**arpillerista :* celle qui fabrique des *arpilleras*, pièces de tissus en toile de jute brodées dont c'était la spécialité de Violeta
**comarca* = comté
* cueca/cueca valseada : danse traditionnelle chilienne avec un mouchoir.
* Isla de Pascua : île de Pâques ; nom d'une colonie chilienne dans l'océan Pacifique.

En attendant

(à Deny, Clemente et Ibrahim, en riant aux éclats)

Une belle, un beau jour, devant
l'avancée de la cavalerie d'heures
froides sur ton avenue d'apparence,
avec un sourire à double
tranchant, a étendu son ensorceleuse de
flamme tout autour de
toi, le temps d'un clin d'œil, les pieds
bien pris dans les filets de ta
folle et hilare imagination.

Elle a des yeux à faire frémir un aveugle,
tu as dit à tes amis cette
fois-là.

Elle passait du créole au français sans
hésitation...et, sans
transition, du kabyle à l'espagnol, tout
en versant un fleuve de
promesses dans ton entendement de
marin assoiffé d'eaux
douces, par un dimanche d'avril, en amicale et festive compagnie
de chevaliers, nomades d'Afrique et
d'Amérique, venus
expressément pour entendre les mille et
un refrains du printemps
dans ses faits et gestes.
***

En attendant…, sans te rendre jusqu'à
l'abrutissement, donne-toi
un peu l'élan encore de chatouiller ton
vœu le meilleur en
cherchant, de l'aube au coucher de la
chaleureuse, dans la tête
seulement, son envoûtant parfum
d'horizon.
Ne lui dis pas sur quel air danser, car,
rien qu'à la voir aller au loin,
elle paraît d'un genre à choisir tout le
contraire de ton diktat.
Alors, n'insiste en rien.
Mince consolation, même si tu ne sauras
jamais comment attiser
la capitale sympathie de sa svelte sculpture, tu peux te figurer en
train de la façonner pain-prêt-à-manger,
te concentrer sur sa
soûlerie de croûte à présent que tu dégustes, dans le cours de ta
respiration, en cette immensité qu'est la
création, en attendant…
Et si, pour elle, tu peins un oiseau, n'attends rien de son chant.
Mais tout, de toi-même, exige jusqu'au
bout, et, tu verras, tu
donneras corps et vivacité à de la
sérénité en ton sein hors du
sien. Car moins tu as d'attentes, moins
tu auras des plaines et des
plaines d'une floraison à traverser, en
quête de nectar, beaucoup
plus tu auras de l'emprise sur les désordonnés et les frustrés de
tes intimes faubourgs.

Lenous Guillaume Suprice,
Montréal, le 2 mai 2019.

Suite de la page (12)

européens, après la deuxième guerre mondiale. Certains pays africains sont en train maintenant d'émerger. Il y a beaucoup d'exemples devant nous. Taïwan nous aide actuellement. Ce pays a su se construire par la force de ses citoyens. Notre équipe, notre monde politique doit changer de mentalité. Nos hommes politiques ont une responsabilité. Ils doivent l'assumer. Le peuple doit exiger de ses dirigeants qu'ils fassent leur travail. Au Sénat de la République, je ne cesserai pas de convoquer les ministres, de leur poser des questions. Je ne cesserai pas d'aller à la recherche de la vérité.

– Que dites-vous de ceux-là qui demandent le départ de M. Rosny Smart?

– Vous me posez une question concernant l'opinion des autres. Je suis en train de vous donner la mienne. Ceux qui pensent que M. Smart devait partir, ils ont exprimé comme tout le monde leur volonté à eux. Je peux ne pas être d'accord. Je peux en être d'accord.

– Êtes-vous d'accord avec leurs exigences?

– Je crois que plus qu'un Premier ministre, il faut penser à organiser les ministères. Il faut penser à réorganiser l'Administration publique. Quel que soit le premier ministre qui sera au pouvoir, il se trouvera confronté aux mêmes difficultés. Il aura à faire face aux mêmes problèmes. Ce n'est pas une question de Premier ministre. C'est une question de volonté de la part d'un gouvernement, d'un président de la République, de faire un *balayage*, un *nettoyage* dans la fonction publique. Vous ne pouvez rien construire sur du « *pourri* ». Nous avons beaucoup de « *pourris* » dans l'Administration publique. Si un gouvernement n'a pas le courage de procéder à ce *nettoyage* qui est primordial, qui est essentiel, avant même de commencer à reconstruire, nous n'arriverons jamais à décoller. Je me bats justement pour l'élimination de cette *pourriture* dans l'Administration publique. Voilà pourquoi on m'entend accuser, on m'entend porter des plaintes contre les membres de certaines organisations pour lesquelles je détiens des preuves de malhonnêteté…

– De malversations…

– Oui, de malversations, etc. Personne ne m'intimidera pour que je ne parle pas. Je n'accepte aucune pression de la part de quiconque. Je dirai toujours ce que je pense. Dans l'intérêt de mon pays. Sur la ligne de ce que m'a enseigné mon père. Je suis un patriote. Je n'ai jamais renoncé à ma nationalité pendant les 27 ans que j'ai vécu hors de mon pays. J'ai toujours renoncé à des avantages qu'aurait pu m'accorder un changement de nationalité. Je vous assure que durant tout ce temps en exil, je n'avais qu'une chose en tête : rentrer un jour dans mon pays comme j'en étais parti, c'est-à-dire, comme citoyen à part entière. Et c'est ce que j'ai fait. Dès mon retour en 1986, je me suis lancé dans la bataille pour essayer de sortir Haïti du mauvais pas. Je ne suis pas rentré pour vivre dans une poubelle. Je veux voir mon pays reluire. Le voir se transformer. Je sais que ce ne sera pas facile. Mais au moins, si on pouvait donner des signaux de départ… Seulement cela, pour le moment. Ce que l'on constate aujourd'hui : ceux-là mêmes qui devraient être les artisans de ce renouveau sont en train de se chamailler entre eux. De s'entredéchirer. C'est vraiment dégoûtant ce qui se passe.

– Et en plus, c'est votre famille…!

– Pardon!

– Je dis que c'est votre famille politique!

– C'est très malicieux ce que vous venez d'ajouter. Pourquoi dites-vous que c'est ma famille?

– Vous appartenez à la famille lavalas.

– Absolument, Monsieur… Je n'ai jamais dit… Si vous entendez par Lavalas le…Ce qui veut dire qu'il y a un ensemble de forces qui se concentrent pour apporter du changement à ce pays, à ce moment-là oui, je pouvais être qualifié de lavalassien comme beaucoup de mes compatriotes. Mais si vous entendez par lavalassien…

– Nous ne parlons pas de partis politiques…

– Il n'existe plus de mouvement global lavalas. Le mouvement s'est fracturé en particules. Vous le savez très bien.

– Comment le saurais-je? Je ne suis pas à l'intérieur de votre mouvement, moi…!

– Et moi non plus!

– Je regarde tout de l'extérieur.

– De l'extérieur, d'accord! Mais vous en rendez-vous compte de ce qui se passe? Vous entendez parler…

– Il se passe quoi?

– Vous entendez parler des fractions de Lavalas… Vous entrez sur un terrain très malicieux! Je n'aimerais pas répondre à cette question. Pour votre édification, je ne suis pas lavalas, comme on l'entend actuellement ces jours-ci.

– Vous avez écouté une partie du discours de M. Duvalier? Faites-nous en un petit commentaire?

– Je ne l'ai pas écouté, c'est une voix que j'ignore. Je ne l'ai pas écouté! Je trouve que c'est une tristesse pour mon pays que M. Duvalier puisse se faire écouter sur les ondes. Pour moi, c'est triste !

– Merci, sénateur Jean-Robert Sabalat!

Conclusion

L'uniformisation de la pensée humaine conduit à la dictature. Chaque citoyen d'un pays a le droit de s'exprimer librement sur la marche de l'État. Sur le fonctionnement, bon ou mauvais, de l'Administration publique. Ceux-là qui ont choisi de se taire ne contribuent pas à l'avancement des idées-forces qui font pousser les germes de la *Démocratie*, qui font grandir les semences de la *Justice sociale*. Et puis, sommes-nous obligés d'avoir la même vision sociale et économique, la même conviction politique? N'est-ce pas cela, l'esprit de la Liberté?

Jean-Robert Sabalat est décédé de maladie en Espagne le 8 mars 2002. Son corps a été incinéré à Barcelone. Et les cendres transportées à Port-au-Prince pour être inhumées le 28 mars de la même année en présence des membres de la famille et des intimes du défunt. Le Parlement haïtien, composé à cette époque à plus de 90% de sénateurs et de députés lavalassiens, ne lui a pas rendu un hommage officiel. Cet homme, l'histoire se le rappellera, sans nul doute, eut le courage de défier l'autorité de son « *puissant chef* ». Jean-Robert Sabalat avait le langage direct, « *incisif* », tranchant… Sénateur indépendant, Il fut parmi les premières personnalités politiques à prophétiser sur le déclin du mouvement politique fondé et dirigé par M. Jean-Bertrand Aristide. Et pourtant, lui aussi, il en avait fait partie. À une certaine époque. Comme il l'a dit lui-même. Et même qu'il était nommé ministre des Affaires étrangères par le président Aristide, une semaine avant le coup d'État du 30 septembre 1991!

Les élections présidentielles du dimanche *26 novembre 2000* achevaient donc d'élargir le fossé de division entre *Lafanmi Lavalas* de *M. Jean-Bertrand Aristide* et l'*OPL* de *M. Gérard Pierre Charles*. L'espace de conciliation se rétrécissait chaque jour. Les deux « *chefs* » se tournèrent définitivement le dos. Le conflit pourrissait. Les antagonistes se bouchaient le nez pour éviter de respirer la puanteur de « *l'inimitié politique* ». Le pays était pris au piège de l'*intolérance* et de l'*entêtement*. Le pire paraissait inévitable. Et il était devenu inévitable! La destitution du gouvernement aristidien en *février 2004* par les États-Unis, le Canada, la France… allaient le confirmer trois ans plus tard. Tout ce qui est arrivé de néfaste par la suite à la République d'Haïti doit être versé au compte du conflit larvé, regrettable, insensé entre *Tabarre* et *Pont Morin*. Bref, entre *Lafanmi Lavalas* et l'*Opération du peuple en lutte* (OPL). Plus précisément encore : entre Jean-Bertrand Aristide, René Préval et Gérard Pierre-Charles entouré de Paul Denis, Irvelt Chéry, Sauveur Pierre Étienne…

Le coup d'État de Raoul Cédras et de Michel François le 30 septembre 1991, les élections du 6 avril 1997 et du 26 novembre 2000, le kidnapping du 29 février 2004, ont poussé la République dans les bras de cette « *absurdité politique* » dénommée *Parti haïtien tèt kale* (PHTK). Jean-Robert Sabalat, peut-être, a dû se retourner dans sa tombe. La République est morte.

Robert Lodimus

Suite de la page (9)

https://www.pbs.org/newshour/show/violent-protests-in-haiti-may-mean-a-humanitarian-crisis.

5. Jacqueline Charles, Haiti Owes Venezuela $2 Billion – and much of it was Embezzled, Senate Report Says, MIAMI HERALD, Nov. 15, 2017, https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article184740783.html.

6. Hillary Leung, Haiti: President Says He Won't Resign, Protests Grip Capital, TIME, Feb.15, 2019, http://time.com/5530334/haiti-jovenal-moise-protest/.

7. Jacqueline Charles, Haiti's Latest Government Falls after Six Months as Lawmakers Fire Prime Minister, MIAMI HERALD, Mar. 18, 2019, https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article228084084.html.

8. Jovenel Moise nomme Jean Michel Lapin comme Premier minister, LE NOUVELLISTE, Apr. 9, 2019, https://lenouvelliste.com/article/200285/jovenel-moise-nomme-jean-michel-lapin-premier-ministre.

9. Aaron Richterman, You Can't Understand Haiti's Protests Without Understanding History, WBUR, Mar. 11, 2019, https://www.wbur.org/cognoscenti/2019/03/11/haiti-protests-anne-beckett-aaron-richterman; Brian Concannon, Jr., If Haiti's Government Does Not Confront Poverty, Corruption, More Unrest Will Follow, MIAMI HERALD, July 17, 2018, https://www.miamiherald.com/opinion/op-ed/article215003785.html.

10. FREEDOM HOUSE, FREEDOM IN THE WORLD 2017 – HAITI (2017), https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2017/haiti.

11. U.S. DEP'T OF STATE, HAITI 2018 HUMAN RIGHTS REPORT (2018), https://www.state.gov/documents/organization/289548.pdf.

12. USAID has spent over $470 million on rule of law and governance in Haiti since 2010. Jake Johnston, Where Does the Money Go? Eight Years of USAID Funding in Haiti, CTR. FOR ECON. & POLICY RESEARCH (Jan. 11, 2018), http://cepr.net/blogs/haiti-relief-and-reconstruction-watch/where-does-the-money-go-eight-years-of-usaid-funding-in-haiti [hereinafter Where Does the Money Go?]. The UN Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH), whose mandate included strengthening the institutions and rule-of-law structures of the Government of Haiti, spent over $7 billion in Haiti from 2004-2017. Jake Johnston, UNSC Votes to Gradually End Haiti Mission — And Start A New One, CTR. FOR ECON. & POLICY RESEARCH (Apr. 13, 2017), http://cepr.net/blogs/haiti-relief-and-reconstruction-watch/unsc-votes-to-gradually-end-haiti-mission-and-start-a-new-one)[hereinafter UNSC Votes] (noting Security Council voted to replace MINUSTAH with a smaller mission after 13 years a $7 billion spent); See S.C. Res. 1542 (Apr. 30, 2004), https://undocs.org/S/RES/1542(2004) (setting out MINUSTAH's mandate).

13. Inst. For Justice & Democracy in Haiti, Haiti's November 28 Elections: Trying to Legitimize the Illegitimate 7-9 (2010), http://ijdh.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/11/Election-Report-11-23-2010.pdf ; Haiti Election Primer, Part 5: The International Community, HAITI ELECTIONS, Nov. 20, 2016, http://haitielection2015.blogspot.com/2016/11/haiti-election-primer-part-5.html; see also Nat'l Lawyers Guild & Int'l Ass'n of Democratic Lawyers, Haiti's Unrepresentative Democracy: Exclusion and Discouragement in the November 20, 2016 Elections 2 (2017), http://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2017/02/Haitis-Unrepresentative-Democracy.pdf; Irwin Stotzky & Brian Concannon, Jr., Democracy and Sustainability in Reconstructing Haiti: A Possibility or a Mirage?, 44:1 UNIV. MIAMI INTER-AM. L. REV. 1 (2012), available at https://repository.law.miami.edu/umialr/vol44/iss1/3/.

14. Haiti Fuel Protesters' Anger turns on President Moïse, BBC NEWS, July 9, 2018, https://www.bbc.com/news/world-latin-america-44764921.

15. Jacqueline Charles, 'Where did the Money Go?' Haitians Denounce Corruption in Social Media Campaign, MIAMI HERALD, Aug. 23, 2018, https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article217110220.html [hereinafter Haitians Denounce Corruption].

16. Matthew Cole & Kim Ives, U.S. Mercenaries Arrested in Haiti Were Part of a Half-Baked Scheme to Move 80 Million for Embattled President, THE INTERCEPT, Mar. 20, 2019, https://canada-haiti.ca/content/us-mercenaries-arrested-haiti-were-part-half-baked-scheme-move-80-million-embattled.

17. Jacqueline Charles, Haiti Fuel Price Jump Was 'Guaranteed to Lead to Backlash,' U.N. Poverty Expert Says, MIAMI HERALD, July 16, 2018, https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article214982420.html [hereinafter Haiti Fuel Price].

18. Overview, World Bank, (last visited Apr 12, 2019), https://www.worldbank.org/en/country/haiti/overview.

19. Charles, Haiti Fuel Price, supra note 17.

20. The Government suspend its decision!, HAITI LIBRE, July 7, 2018, https://www.haitilibre.com/en/news-24889-haiti-flash-the-government-suspend-its-decision.html; Haiti's Prime Minister Quits Amid Protests Over Fuel Plan, ASSOCIATED PRESS, July 14, 2018, https://www.nytimes.com/2018/07/14/world/americas/haitis-prime-minister-jack-guy-lafontant-quits-.html.

21. Concannon Jr., supra note 9.

22. Charles, Haitians Denounce Corruption, supra note 15.

23. Lucy Papachristou, Haiti: Top Officials Fired After Anti-Corruption Protests, ORGANIZED CRIME & CORRUPTION REPORTING PROJECT (Oct. 28, 2018), https://www.occrp.org/en/daily/8788-haiti-top-officials-fired-after-anti-corruption-protests.

24. SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI, RAPPORT DE LA COMMISSION SENATORIALE SPECIAL D'ENQUETE SUR LE FONDS PETRO CARIBE (2017), available at https://www.scribd.com/document/364151103/Rapport-Petro-Caribe-Octobre-2017; see also Jake Johnston, Haitian Government on the Defensive Following UN Welcoming of Corruption Investigation, CTR. FOR ECON. & POLICY RESEARCH, Mar. 7, 2018, http://cepr.net/blogs/haiti-relief-and-reconstruction-watch/haitian-government-on-the-defensive-following-un-welcoming-of-corruption-investigation [hereinafter Haitian Government on the Defensive].

25. Kim Ives, The Roots of Haiti's Movement for PetroCaribe Transparency, COUNTERPUNCH (Sept. 18, 2018), https://www.counterpunch.org/2018/09/18/the-roots-of-haitis-movement-for-petrocaribe-transparency/.

26. Johnston, Haitian Government on the Defensive, supra note 24, at para. 2.

27. Fonds Petrocaribe: des Haïtiens Demandent des Comptes à la Classe Politique, RFI, Aug. 20, 2018, http://www.rfi.fr/ameriques/20180820-fonds-petrocaribe-haitiens-demandent-comptes-classe-politique [hereinafter Fonds Petrocaribe].

28. Jake Johnston, Haitian Government on the Defensive, supra note 24.

29. Collectif 4 Décembre et al, Scandale Petro Caribe : Des Organisations de la Société Civile Exigent Toute la Lumière sur la Dilapidation des Fonds, (Feb. 8, 2018), https://drive.google.com/file/d/14eaRb7mxwd1TpGgQ4ZOGFsO4-Qk0Xvx9/view; Johnston, Haitian Government on the Defensive, supra note 24.

30. Johnston, Haitian Government on the Defensive, supra note 24; Collectif 4 Décembre et al,, supra note 29, at 2.

31. Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, Audit Spécifique de Gestion du Fonds PetroCaribe,, Jan. 31, 2019, https://static1.squarespace.com/static/5b9f2b7c3917ee4972f3f2d0/t/5c53bdabeef1a194097d4a44/1548991930156/PETROCARIBE++31+JANV.+19.pdf.

32. Haïti - PetroCaribe : La CSC/CA ne pourra pas remettre son rapport d'audit à la date prevue, HAITI LIBRE, Apr. 24, 2019,

https://www.haitilibre.com/article-27545-haiti-petrocaribe-la-csc-cane-pourra-pas-remettre-son-rapport-daudit-a-la-date-prevue.html

33. Moïse lacked authority to replace the director as a new law

suite à la page(18)

Suite de la page (8)

s'énerve et marque son désaccord avec le Président Cantave visiblement au bout du rouleau devant ce spectacle affligeant et honteux de son Auguste Assemblée faisant face au pays qui suit en direct à la télévision et sur les réseaux sociaux ce combat de coqs. Le copain de Arnel Joseph quitte le podium où sont installés les membres du bureau, il descend dans l'arène et se précipite auprès de son ami et mentor Youri Latortue qui se réjouit de la tournure de la séance. Garcia interpelle le chef du Parti AAA, (Ayiti An aksyion) en ces termes : « Youri, se ou ki te mete l, ede Cantave non ! ». Preuve que Youri demeure l'un des hommes forts au Bicentenaire. Entretemps, tout le monde se retrouve un peu partout sauf dans la salle de séance.

Il est déjà 20h30. Carl Murat Cantave décide finalement de faire son retour dans l'Hémicycle mais avec la ferme intention de continuer coûte que coûte la séance. Peut-être un peu briefé en amont par les amis du chef de l'Etat. Mais il y a problème, le retour de Cantave dans la salle se fait dans une cacophonie indescriptible aux sons des mégaphones des opposants. Il tente de dire quelque mots qu'on suppose être du genre : la séance est reprise tout en invitant le Premier ministre à monter au Pupitre pour faire sa Déclaration de Politique générale. En fait, le Président a tenté un coup de bluff ! Il voulait faire intervenir le Premier ministre sans que la Commission ne donne son rapport sur les dossiers des différentes personnalités devant intégrer le nouveau gouvernement. Comme si de rien n'était, Jean-Michel Lapin se met debout, jette un œil sur le cabinet ministériel et file au Pupitre pour l'énoncé de sa Politique générale. Pour les sénateurs de l'opposition, c'est une pure provocation venant des deux côtés. D'une part, du Président Cantave qui a tenté un coup de poker et d'autre part, du Premier ministre Lapin qui a accepté d'aller sur le podium, alors qu'il voit que les conditions ne sont pas réunies pour un tel exercice.

Immédiatement arrivé sur le podium sans avoir eu le temps de prononcer un mot, Lapin est pris à partie par les députés de l'opposition qui ont envahi l'estrade tout en tentant de prendre le micro et son texte. Pour le protéger, les sénateurs Garcia Delva et Joseph Lambert courent à son secours formant autour de lui une sorte de bouclier humain. Entretemps, une bousculade s'ensuit et le Pupitre est renversé et brisé en mille morceaux. Lambert s'impose comme une garde de sécurité pour le Premier ministre. On sent qu'il n'apprécie pas du tout ce qui est en train de se passer. Pour la deuxième fois consécutive, son poulain Lapin ne pourra pas s'exprimer au Sénat. Dans la bagarre, le Premier ministre s'est retrouvé seul entouré des deux sénateurs protecteurs puisque tous les membres du gouvernement, dans la confusion générale, ont pris la fuite, histoire de se mettre à l'abri.

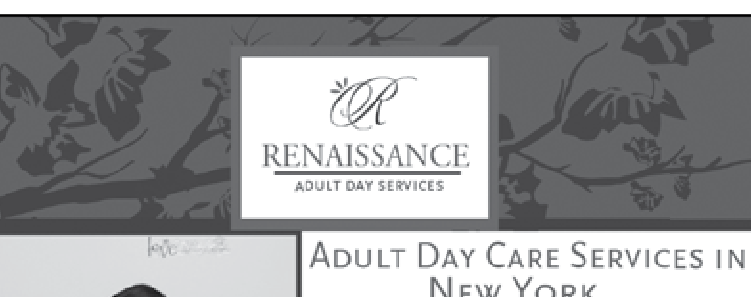


Dès l'ouverture de la séance, la minorité active du Sénat avait pris les choses en main. Conduite par le sénateur de l'Ouest Antonio Cheramy, dit Don Kato

Seul le chef cabinet du Premier ministre, maitre Anibale Coffy, un ancien membre de cabinet de Simon Dieuseul Desras à l'époque où celui-ci était Président du Sénat assiste sans broncher au haut d'une chaise à toutes ces bagarres au cours desquelles les bureaux, les chaises, les microphones, le Pupitre et même les céramiques sur le sol ont fait les frais d'une soirée de ratification qui s'est soldée par un pugilat général entre sénateurs. Plus d'un se demande aussi pourquoi le chef de l'Etat a laissé l'affaire dégénérer à ce point. A partir du moment où les émissaires du Président Jovenel Moïse l'avaient averti de ce qui se passait et la tournure que prenait cette séance de ratification, il aurait dû appeler son chef de gouvernement pour lui conseiller de rentrer à la maison. D'autres s'interrogent aussi sur la composition du cabinet ministériel. Pourquoi tenter de fusionner certains Ministères sans en avertir le Parlement ? Alors que le président sait que la plupart des parlementaires ne cherchent que ce genre d'anomalie pour faire obstacle à la Déclaration de Politique générale du Premier ministre. En agissant de cette manière, le chef de l'Etat donne l'impression qu'il ne s'intéresse pas vraiment à Jean-Michel Lapin ou qu'il se moque royalement de la situation économique et sociale du pays.

Enfin, devant ce spectacle hideux et honteux, Carl Murat Cantave a présenté le lendemain mercredi 15 mai 2019 ses excuses à la nation lors d'une conférence de presse. Il a reconnu qu'« il est inadmissible et inacceptable que le Sénat offre un tel spectacle ». Sauf que le mal est déjà fait, avec des chances de récidives ultérieures. Quel « beau » parlement !

C.C



Greater Brooklyn Gastroenterology Care
Michel Jose Charles MD, FACG, AGAF
Board Certified Gastroenterology
Office Locations
3621 Glenwood Rd, Brooklyn NY 11210
9408 Flatlands Ave, Brooklyn NY 11236
1381-B Linden Blvd, Brooklyn NY 11212
By Appointment Only
Tel: 718-434-0202 / 718-869-1501
E-mail: charlesmjcharles@hotmail.com
"Giving care, one patient at a time."

Succès du Rassemblement internationaliste à Strasbourg !

Appel de Strasbourg – 11 mai 2019



À la politique européenne de privatisation, déréglementation et de précarité, nous opposons la défense des conquêtes ouvrières et la défense de l'indépendance des organisations ouvrières !

Nous, 600 travailleurs, militants ouvriers et jeunes venus d'Allemagne, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, de Grèce, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, du Portugal, de Roumanie, de Suisse et de Turquie réunis à Strasbourg ce 11 mai 2019, face au « Parlement » européen*, nous déclarons : **Cette Europe n'est pas la nôtre !**

Comme nous l'avons dit à la Conférence ouvrière européenne (Paris, 12-13 mai 2018), c'est l'Europe du grand capital et de la guerre. C'est l'Europe des privatisations, de la précarité, de la chasse aux immigrés et de la répression ! C'est un instrument au service des puissants, les grandes multinationales, l'administration américaine et son bras armé, l'OTAN !

Du nord au sud, de l'est à l'ouest du continent, tous les travailleurs en ont fait l'expérience : quelle que soit la couleur politique des gouvernements – qu'ils se disent de « gauche », de droite, d'extrême droite, « populistes » ou de grande coalition – ils mettent en œuvre les plans et mesures exigés par les institutions de l'Union européenne, ce qui aboutit à ce que dans tous les pays se mènent les mêmes politiques anti-ouvrières et antidémocratiques.

Réunis quinze jours avant les élections européennes du 26 mai, et quelle que soit notre position à ce sujet, nous déclarons : **Les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces !**

À la politique européenne de privatisation, déréglementation et de précarité, nous opposons la défense des conquêtes ouvrières et la défense de l'indépendance des organisations ouvrières !

À l'Union européenne des privatisations, de la déréglementation et de la précarité, nous opposons l'Europe unie et fraternelle des travailleurs et de la démocratie ! C'est sur cette base que nous nous constituons en **Comité de liaison européen contre les privatisations, la déréglementation et la précarité**

Notre constat est unanime : Les privatisations tuent

Elles tuent dans les hôpitaux, les maternités, de dispensaires fermés par milliers, plaçant les patients en danger. Elles tuent dans les transports ferroviaire, aérien et routier, où la déréglementation multiplie les accidents. Elles aggravent la déréglementation, la précarité, la surexploitation, poussant parfois à des actes de désespoir. Elles frappent les écoles et les universités publiques, privant la jeunesse de tout avenir.

Les privatisations, c'est l'Union européenne

Ces privatisations ont une même origine. C'est l'article 129b du Traité de Maastricht, qui fonde l'Union européenne comme institution imposant aux peuples « un système de marché ouvert où la concurrence est libre ». Ce sont les directives européennes qui en découlent, privatisant tous les secteurs de l'économie. C'est la « réduction des dépenses publiques » qui amène à la fermeture d'hôpitaux, de maternités, d'écoles, d'universités, de services publics.

La démocratie est en danger.

À chaque fois que les travailleurs et les peuples ont rejeté lors de référendums cette politique de « concurrence libre et non faussée », cette volonté démocratique a été bafouée. .../...

C'est ce qu'ont démontré les votes de mai-juin 2005 en France et aux Pays-Bas, ou celui de juillet 2015 en Grèce. Tout comme ils voudraient bafouer le vote majoritaire de juin 2016 en Grande-Bretagne pour le « Brexit ». Cette politique et ces institutions sont incompatibles avec toute démocratie.

C'est de lutte des classes qu'il s'agit

D'un côté la Commission européenne, la BCE et les gouvernements menacent tous les acquis de civilisation pour le seul profit de la classe capitaliste. De l'autre, les travailleurs, avec leurs organisations de classe – en particulier les organisations syndicales –, les paysans, les jeunes, les couches populaires... cherchent à résister. C'est ce que montrent ces milliers de grèves et manifestations avec les organisations ouvrières, dont nous sommes partie prenante dans chacun de nos pays. **Notre Comité de liaison européen contre les privatisations, la déréglementation et la précarité,** que nous vous invitons à rejoindre, se fixe comme ambition. De dresser dans chaque pays l'acte d'accusation de la politique de privatisation

De faire circuler dans une lettre de liaison sous la responsabilité des camarades dAllemagne les informations sur la résistance des travailleurs et de la jeunesse dans chaque pays · Sur cette base, de convoquer une nouvelle conférence européenne de travailleurs, militants ouvriers et jeunes dans les prochains mois.



Rassemblement internationaliste à Strasbourg, le 11 mai 2019

*Ont pris la parole à notre rassemblement : Cemal Bilgin (Turquie), syndicaliste et membre de la direction du IKEP (Parti propre aux ouvriers) ; Thomas Bruchez (Suisse), militant de la Jeunesse socialiste genevoise ; Ciaran Campbell (Irlande), au nom du syndicat Mandate ; Gaétan Coucke (Belgique), syndicaliste enseignant ; Constantin Cretan (Roumanie), syndicaliste de l'énergie, ancien emprisonné pour ses activités syndicales ; Andreas Gangl (Allemagne), syndicaliste chez Amazon ; Daniel Gluckstein (France), co-coordinateur avec Nambiath Vasudevan (Inde) du Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière (COI) ; Monica Grilli (Italie), syndicaliste enseignante ; Christel Keiser (France) secrétaire nationale du Parti ouvrier indépendant démocratique (POID) ; Doreen Mc Nally (Grande-Bretagne), syndicaliste et ancienne porte-parole des femmes de dockers en grève à Liverpool (1995) ; Paul (France), étudiant à l'université Paris VIII ; Sékou (France), jeune travailleur ; Judit Somi (Hongrie), militante ouvrière ; Gauthier Tacchella (France), cheminot ; Manuel Teiga (Portugal), militant ouvrier ; Dimitris Vasiliou (Grèce), militant d'Unité populaire (LAE) en Argolide.

Bulletin du Comité Ouvrier International (COI) 20 mai 2019

Venezuela : Amnesty International au service de l'Empire !

Par Roger D. Harris

Oncle Sam a un problème dans son « arrière-cour » sud-américaine avec ces Vénézuéliens prétentieux qui ont insisté pour élire démocratiquement Nicolás Maduro comme président au lieu de passer par dessus le processus électoral et d'installer l'atout non élu des Américains, Juan Guaidó. Peu importe, Amnesty International est venue à la rescousse avec une défense puissante de l'impérialisme américain.

« Face aux graves violations des droits de l'homme, aux pénuries de médicaments et de nourriture et à la violence généralisée au Venezuela, il y a un besoin urgent de justice. Les crimes contre l'humanité probablement commis par les autorités ne doivent pas rester impunis. »

Erika Guevara-Rosas, directrice pour l'Amérique à Amnesty International



Ce n'est pas la première fois qu'AI fait preuve d'un parti pris impérial, comme elle l'a fait par rapport aux projets de changements de régime soutenus par les États-Unis en Irak, en Libye, en Syrie, et au Nicaragua.

Amnesty International, ne parvient pas à faire valoir ses assertions contre le gouvernement Maduro dans le cadre d'une campagne concertée en faveur d'un changement de régime, qui équivaut à une guerre, par le tyran du Nord. Les États-Unis mènent une guerre illégale contre le Venezuela et les attaques d'Amnesty International ne tiennent pas compte de ce fait gênant, omettant même scandaleusement de mentionner les sanctions.

Comme l'a fait remarquer Chuck Kaufman, militant pour les droits humains dans l'Alliance for Global Justice à propos d'Amnesty International (AI) : « Ils ne semblent même plus se soucier de leur crédibilité. » Un récit plus crédible et plus honnête de ce qui se passe au Venezuela que le boulot grossier présenté dans le bulletin AI du 14 mai, Venezuela: Crimes against humanity require a vigorous response from the international justice system [Venezuela ; les crimes contre l'humanité exigent une réponse vigoureuse de la justice internationale], aurait également relevé, parallèlement aux prétendues transgressions du gouvernement Maduro :

Graves violations des droits de l'homme. Les économistes Mark Weisbrot, du Center for Economic and Policy Research, et Jeffrey Sachs, de l'université Columbia ont récemment rapporté que les sanctions américaines sur le Venezuela sont responsables de dizaines de milliers de morts. C'est le prix à payer pour le Venezuela, prédisant le pire à venir, pour le changement de régime que promeut implicitement AI.

Pénuries de médicaments et de nourriture. Depuis 2015, date à laquelle le président Obama les a instituées pour la première fois, les États-Unis imposent au Venezuela des sanctions illégales encore plus écrasantes visant expressément à provoquer la misère de la population, dans l'espoir qu'elle se retourne contre ceux qu'elle a démocratiquement élus. Les sanctions sont spécifiquement conçues pour étouffer l'économie afin que le Venezuela ne puisse résoudre ses problèmes. Le gouvernement étasunien se vante des effets des sanctions. Jouant le bon flic par rapport au mauvais flic étasunien, AI déplore les conditions mêmes qu'elle promeut tacitement en demandant des « punitions » toujours plus sévères. De nouvelles sanctions américaines contre le Venezuela ont été imposées le 10 mai dernier.

Violence généralisée. Le gouvernement étasunien a menacé à plusieurs reprises et sans vergogne d'intervenir militairement au Venezuela si le gouvernement élu n'abdique pas. Sans attaquer militairement, les États-Unis ont mené une guerre contre le Venezuela par des moyens économiques et diplomatiques, sans parler de la guerre de basse intensité comme les cyberattaques. L'opposition d'extrême droite a appelé au renversement extralégal du gouvernement et a évité tous les moyens électoraux pour opérer des changements politiques. AI a raison de noter que depuis 2017, une nouvelle violence a été infligée au peuple vénézuélien, mais ne relève pas le rôle de l'opposition dans la provocation de cette violence avec ses guarimbas et autres actions. Pendant ce temps, Guaidó, dont le soutien populaire au Venezuela touche le fond, enverrait son représentant rencontrer le Commandement du Sud pour « coordonner ».

Comment est-il possible qu'une organisation prétendant défendre les droits de l'homme et la justice mondiale puisse ignorer aussi joyeusement des faits qui n'entrent pas dans sa narration et répéter comme un perroquet, avec tant d'obséquiosité, les arguments des Trump-Pompeo-Bolton-Abrams ? Pourquoi AI irait-elle jusqu'à rencontrer l'autoproclamé Guaidó puis à publier en quelques jours un rapport condamnant le gouvernement Maduro, sans enquêter aussi sur l'autre côté du conflit ?

Malheureusement, ce n'est pas la première fois qu'AI fait preuve d'un parti pris impérial, comme elle l'a fait par rapport aux projets de changements de régime soutenus par les États-Unis en Irak, en Libye, en Syrie, et au Nicaragua.

Il reste à déconstruire les nombreuses allégations (par exemple « plus de 8000 exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité ») portées contre le Venezuela dans les attaques virulentes d'AI et du rapport qui les accompagne. Malheureusement, l'Empire dispose de ressources pour produire de la propagande qui dépassent largement la capacité des groupes authentiquement humanitaires d'y faire face. AI seule a un budget annuel de plus de 300 millions de dollars. Selon des sources citées par Wikipédia, AI reçoit des subventions du Département d'État américain, de la Commission européenne et d'autres gouvernements, ainsi que de la Fondation Rockefeller.

suite à la page(18)

Pleins Feux Sur : Julien Paul (P-au-P, 1927 – P-au-P, 2005)

Par Ed Rainer Sainvill

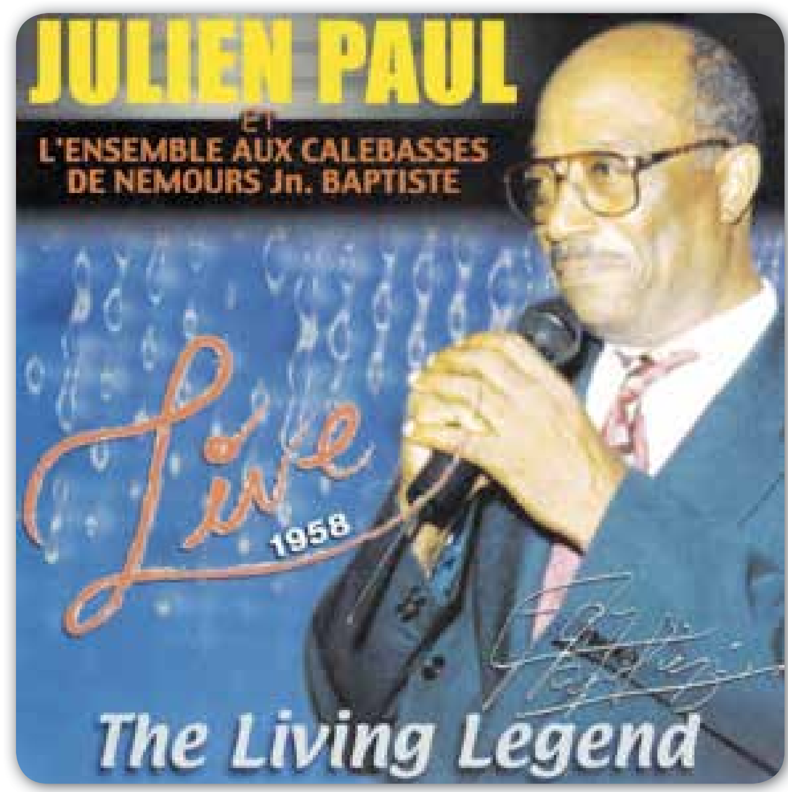
« Un show-man au timbre assaisonnant »

Dès l'adolescence, Julien s'est épris de musique. Et entre l'école et les loisirs, il passe son temps à animer les zones environnantes dans des ambiances de sérénades dont s'entichaient les artistes aspirants de l'heure. Et, de plus en plus la musique devient l'objet de ses ultimes convoitises. Car, à part ses aspirations vocales, il s'implique aussi à cultiver la contrebasse. Bien que ce soit pour son gosier assaisonnant qu'il va attirer l'attention des plus imbus ; en s'acquittant bien dans ses excursions chanterelles. Tout en se frayant un nom à cause de son entregent. De ce fait, il est sollicité en 1942 par le groupe « Jazz Scott Jr », en vue de nimber sa voix gouailleuse dans une musique hybride qui cherche encore sa voie originale. Il y tient admirablement aussi la double fonction de vocaliste et de contrebassiste.

Pour stimuler en musicien polyvalent, l'avant-poste d'un ensemble auquel il a apporté son jeu aux éclats spontanés. C'est pourtant au cours d'une tournée au Limbé en 1942 avec le « Jazz Scott » que le premier signe du*" stardom"* l'a effleuré. Alors que l'un des groupes pionniers du Cap, en l'occurrence le « Jazz Youyou » était aussi au programme de cette célébration champétrale. Il en profite pour prendre la scène d'assaut, en faisant l'offrande de son gosier de bel canto à un public qui n'en revenait pas. Tout cela, dans des aubades qui ont mis la foule à la renverse. De cette constatation, il dut sous la pression des fans du nord et à l'invitation du maestro Youyou, allonger son séjour dans le nord afin d'intégrer le « Jazz Youyou ». En ce temps là, groupe d'avant-garde du Cap, ainsi que le « Jazz Capois » de '' Vieux tonton" qui changera de nom une seconde fois, vingt ans après, pour devenir « Tropicana ».

Cette excursion capoise a été pour J.P une expérience enrichissante, laquelle a fortement impulsé la suite de sa carrière. En effet, de retour à Port-au-Prince quelques mois de son ''stint" nordiste. Il rallie le « Conjunto Pan-American », anciennement « Jazz Cabral », d'un courant musical qui s'était adonné à des fusions étranges, trait d'union entre l'indigénisme et l'exotisme. Au cours d'une prestation avec le « Conjunto » au Casino International, en soirée commune avec l'« Orchestre Atomique » emmené par un déterminé et ambitieux maestro Nemours J. Baptiste, ce dernier frappé par sa dualité artistique de porte-voix résonnante et d'un contrebassiste doublé de *" showmanship"* a tout de suite des idées. La suite pour Julien : une fameuse proposition émanant du chef d'orchestre autodidacte pour la formation d'une d'un nouveau groupe musical.

Et, après avoir garanti ses services à Nemours, lequel n'est pas au bout de ses trouvailles. En y dénichant en même temps, le génial Antalcidas, un jeune et formidable multi-instrumentiste et saxophoniste-trompettiste incomparable, Wébert Sicot, (revenu depuis de ses escapades nordistes avec le « Jazz Capois »). Un autre polyvalent et trompettiste à ses heures, mais vocaliste sans pareil, Gérard Dupervil et d'autres bolides, pour ne pas faire part du trop. Et c'est autour d'un si beau monde que Paul est choisi pour diriger l'ambiance à l'avant du nouvellement fondé le « Conjunto International ». Une initiative prometteuse qui fait déjà remuer les tentations compétitives. C'est dans cette veine que l'autre maestro à la tête du plus solidifié « Jazz des Jeunes », s'est emmené pour leur ravir du trio magique : Antal, Dupervil, et Sicot qui lui est resté en ''free lancer" jusqu'à la prochaine étape.



A ce palier, J.P fait encore le chaperon avec N.J.B. qui lui n'accuse pas le coup, en allant cette fois ci s'associer à Jean Numarque, *''entertainer"*, homme d'affaires et propriétaire d'un club à Kenskoff nommé ''Aux Calebasses',' qui leur donne abri pour explorer leur '*'danse kare"*, lequel définit les schémas que les premiers fans ont connu comme du ***konpa okalbas***. Et Julien en est le pourvoyeur vocal d'un genre qui commence à montrer du rouge. Se mettant à l'œuvre dans des exhibitions convaincantes ; créant le décor au niveau du tempo et des accords à la contrebasse, tout en délivrant les vocalises somptueuses d'une allure infaillible, qui ont popularisé les morceaux ***: Donnez-moi la main, Mariage solennel, Alicia man-man, Tyoul la sou, Tann mwen la tigason, Okalbas kanpe, 2tip-iti kalbas*** etc. Au gré de sonorités ayant marqué la genèse du ***konpa dirèk*** dont il fut le pionnier vocal.

Avant que Louis Lahens et Jean Claude Félix vinrent en trombe pour continuer la sarabande suivie par une succession de chanteurs dont : Pierre Blain, Michel Pressoir, André Dorismond, Leconte Villvalex, Willy Lacroix, Carlo Claudin, Arthur Lovelace, Ernst Letemps etc. qui se sont alternés pour consolider l'héritage vocal du plus populaire rythme urbain du terroir. Un legs débuté par Julien qui entre ces multiples transitions, s'était esquivé pour muter ailleurs. Éventuellement à d'autres promenades peu marquantes. Après qu'il ait tourné dans les Antilles pour se retrouver à N.Y à la tête de son « Ensemble aux Calebasses de NY», puis l' « Ensemble de Julien Paul », avant d'entrer dans la pénombre. Il resurgit brièvement juste au début de ce millénaire encore fringant. Et se payant même le luxe de motiver la foule durant un festival de musique à Queens, NY,

Au milieu de générations aussi diverses que : « Tabou », « Magnum », « Djakout », « Carimi » etc ; prouvant dans ses numéros qu'il est resté un représentant valable de sa filiation, et heureux d'avoir engendré autant de suivistes. A la même époque, il publie un c.d souvenir *''live"*, ***Julien Paul : The living Legend"***, accompagné de l' « Orchestre aux Calebasses » dans les années 1950 ; à travers des ritournelles qui ont laissé des traces inamovibles : ***Marie Thérèse, Reziye w, Voyage à NY, Tout moun gen pa yo, Jalouzi, Padon, Man-man cheri, Atyoukoutyou*** et autres. Ce qui semblait être son dernier baroud, avant de s'éclipser dans le vide. Jusqu'à l'annonce de sa mort en Haïti, où il s'était retrouvé incognito, un jour de 28 décembre 2005.

Suite de la page (17)

En conclusion, AI appelle à la justice à peu près aussi souvent qu'elle appelle aux punitions, avec le sous-entendu que la punition des victimes de l'Empire est de la justice. Si AI était vraiment soucieuse de justice, plutôt que de justifier une nouvelle opération américaine de changement de régime, elle se battrait pour ce qui suit :

Mettre fin aux sanctions unilatérales des États-Unis contre le Venezuela, qui sont illégales selon les Chartes des Nations unies et de l'Organisation des États américains.

Soutenir le dialogue entre le gouvernement élu et l'opposition comme cela a été promu par le Mexique, l'Uruguay, le pape François et, plus récemment, par la Norvège.

Condamner les activités de changement de régime et d'ingérence dans les affaires intérieures du Venezuela et rejeter activement la position agressive du gouvernement américain telle qu'exprimée par le vice-président des États-Unis Pence: « Ce n'est pas le moment de dialoguer. C'est le moment d'agir. »

Respecter la souveraineté du Venezuela et restaurer des relations diplomatiques normales entre les États-Unis et le Venezuela.

Traduit de l'anglais par Diane Gilliard pour Le Journal Notre Amérique

Investig'Action 20 Mai 2019



Suite de la page (16)

that would grant the executive de facto control over the entity had yet to be approved. See Kim Ives, Illegally Ousted Anti-Corruption Chief: "The President Had to Find Someone Who Was More Obedient.," HAITI LIBERTE, July 19, 2017, https://haitiliberte.com/illegally-ousted-anti-corruption-chief-the-president-had-to-find-someone-who-was-more-obedient/.

34. Jake Johnston, Did Trump Take a Page Out of Haiti's Presidential Playbook?, HAITI LIBERTE, July 4, 2017, https://haitiliberte.com/did-trump-take-a-page-out-of-haitis-presidential-playbook/ [hereinafter Haiti's Presidential Playbook].

35. The #Petrocaribe Challenge Mobilization Continues, Despite Apparent Government Attempts to Intimidate Protestors, ALTERPRESSE, Oct. 16, 2018, https://canada-haiti.ca/content/petrocaribe-challenge-mobilization-continues-despite-apparent-government-attempts; Robenson Geffrard, PetroCaribe: 33 Plaintes Déposées, le Juge d'Instruction Attend les Réquisitions du Parquet, LE NOUVELLISTE, Mar. 19, 2018, https://lenouvelliste.com/article/184857/petrocaribe-33-plaintes-deposees-le-juge-dinstruction-attend-les-requisitions-du-parquet.

36. Proces PetroCaribe Mesures Conservatoires : le Juge d'Instruction Montre ses Muscles, Radio Television Caraibes, Mar. 26, 2019, available at https://rtvc.radiotelevisioncaraibes.com/notes-presse/proces-petrocaribe-mesures-conservatoires-le-juge-dinstruction-montre-ses-muscles.html.

37. Johnston, Haiti's Presidential Playbook, supra note 34, at para. 1.

38. Fonds Petrocaribe, supra note 27.

39. Sandra Lemaire, Haitian President to People: 'I Hear You', VOICE OF AMERICA, Feb. 14, 2019, https://www.voanews.com/a/haitian-president-to-people-i-hear-you-/4788024.html.

40. Jake Johnston, Our Boss Will Call Your Boss, CTR. ECON. & POLICY RESEARCH, Mar. 2019, https://cepr.shorthandstories.com/haiti-contractors/index.html#home-TsHv1afen0 [hereinafter Our Boss].

41. Id.

42. Jacqueline Charles, Haitian police arrest five Americans who claimed they were on a 'government mission, MIAMI HERALD, Feb. 18, 2019, https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article226440260.html.

43. Johnston, Our Boss, supra note 40.

44. Id.

45. Cole, supra note 16.

46. Jacqueline Charles, 'We're not Mercenaries. We're not Murderers,' says Ex-Navy SEAL Arrested in Haiti, MIAMI HERALD , Mar. 21, 2019,

suite à la page(19)

VIENT DE PARAÎTRE : LES CAPSULES DESSALINIENNES



Les haïtiens curieux et intéressés à mieux comprendre Dessalines, cet homme fascinant, conséquent, et exceptionnel de l'humanité noire, peuvent se procurer, au prix de $45. (+ les frais postaux si nécessaires) « Les capsules dessaliniennes » du professeur retraité Raymond Wainwright en téléphonant au no 1-450-933-5451 ou 718-421-0162

Ce livre concis campe le fondateur, à l'aide de 1804 capsules émaillées de poèmes adaptés, de citations appropriées et de significatifs documents authentiques.

Bonne Lecture

Classified
Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

Suite de la page (18)

https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article228211849.html.

47. U.S. Dep't of State, Office of the Historian, U.S. Invasion and Occupation of Haiti, 1915–34 (last visited Apr. 17, 2019), https://history.state.gov/milestones/1914-1920/haiti.

48. Jacqueline Charles & Jay Weaver, Americans Arrested in Haiti with Arsenal of Guns Won't Face U.S. Charges, MIAMI HERALD, Feb. 21, 2019, https://www.miamiherald.com/news/local/crime/article226572869.html.

49. See ARREST OF A U.S. CITIZEN, U.S. EMBASSY IN HAITI (2019), https://ht.usembassy.gov/u-s-citizen-services/arrest-of-a-u-s-citizen/. Another recent incident also raises questions about the U.S. government's interference in the Haitian justice system. In January 2019, the U.S. Embassy intervened to secure the release of an American military officer arrested and charged in Haiti for gang-rape. He was returned to the U.S., where he was apparently released without charge. See Lawyers condemn illegal U.S. removal of Americans arrested for weapons charges and rape in Haiti, THE CANADA-HAITI INFO. PROJECT, Mar. 16, 2019, https://canada-haiti.ca/content/lawyers-condemn-illegal-us-removal-americans-arrested-weapons-charges-and-rape-haiti

50. Letter from Bureau des Avocats Internationaux to Amb. Michele Sison, "Open Letter to the US Ambassador to Haiti to Denounce the US Embassy's Interference in the Internal Affairs of the Haitian Justice System," (Feb. 28, 2019), available at http://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2019/03/ENG-Dossier-des-mercenaires-americains.pdf.

AUCTIONS

SULLIVAN COUNTY REAL PROPERTY TAX FORECLOSURE AUCTION. 200+ Properties! June 12 @ 10AM. Held at "Ramada Rock Hill" Route 1, Exit 109. 800-243-0061. AAR, Inc. & HAR, Inc. Free brochure: www.NYSAuctions.com

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

HEALTH

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. Call 866- 951-9073 for Information. No Risk. No Money Out Of Pocket.

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244
HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (203) 666-8650 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18.50 P/H NYC $15 P/H LI
$14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610 (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

AFFORDABLE NEW SIDING! Beautify your home! Save on monthly energy bills with beautiful NEW SIDING from 1800 Remodel! Up to 18 months no interest. Restrictions apply 855-773-1675

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-6579488.

INTERNET

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/month (for the first 3 months.) Reliable High Speed Fiber Optic Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

MISCELLANEOUS

Get DIRECTV! ONLY $35/month! 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT All Included Package.) PLUS Stream on Up to FIVE Screens Simultaneously at No Additional Cost. Call DIRECTV 1-888-534-6918

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. 1-800-943-0838

TV INTERNET PHONE

Spectrum Triple Play! TV, Internet & Voice for $99.97/mo. Fastest Internet. 100 MB per second speed. Free Primetime on Demand. Unlimited Voice. NO CONTRACTS. Call 1-855977-7198

REAL ESTATE FOR SALE

Virginia Seaside Lots - Build the home of your dreams! South of Ocean City near state line, spectacular lots in exclusive development near NASA facing Chincoteague Island. New development with paved roads, utilities, pool and dock. Great climate, low taxes and Assateague National Seashore beaches nearby. Priced $29,900 to $79,900 with financing. Call (757) 824-6289 or website: oldemillpointe.com

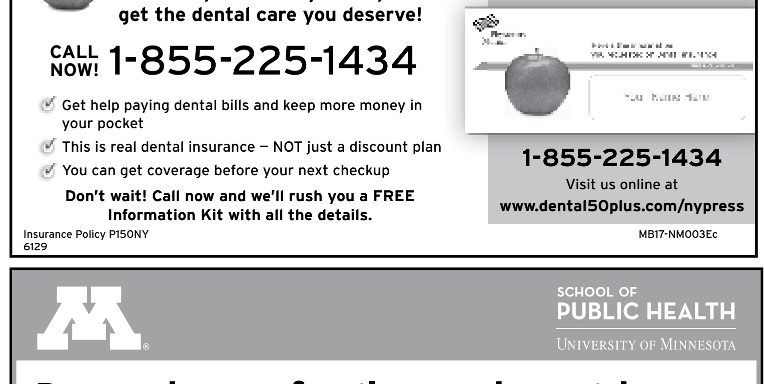
SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions. $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990









ABLE HEALTH CARE
HOME HEALTH AIDE &
PERSONAL CARE AIDES
EXCELLENT PAY & BENEFITS
New Higher 2019 Pay Rates
Aides needed in Brooklyn, Queens, Bronx
Immediate work for HHA's w/certificates
FREE Training Classes
Classes start June 3 in Hempstead
Call for schedule in other areas & to Register!
Full Time, Part Time, Weekends
All Shifts - All Locations
Great Benefits include Health Insurance
Vacation, Sick Pay, Personal Days
EXTRA PAY FOR
AIDES WITH CARS
ABLE
Certified Home Health Agency
Brooklyn 718-947-3693 Queens 718-947-3673
Nassau 516-634-2117 Suffolk 631-729-2384
Bronx/Westchester 914-470-9929
www.ablehealthcare.com







IDOLE TAX SERVICES
Jude Désir
2720 Farragut Road
(off Flatbush Avenue)
Brooklyn, NY 11210
718-282-2574
718-612-8833 cell

Yabofer Yabodi Yabola Botanica
1820 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226
718-284-2237

HACDEN
(Haitian American Cultural Development Network)
HACDEN@yahoo.com
718-314-8206

César Accounting & Tax Services
Leon César, Notary Public.
2063 Nostrand Ave.
(bet. Farragut & Glenwood)
Brooklyn, NY 11210
347.533.9900

Solide Rocher Restaurant
Catering for all occasions
3901 Church Avenue
(corner E. 39th St.)
Brooklyn, NY
347.425.0661

Potential Vegetal Herbs & Vitamins
Herbs & Vitamins
* Juices * Smoothies
* Soups * Salads
1358 Flatbush Ave. & 730 Flatbush Ave., Brooklyn, NY
718.421.6030 * 347.240.4670

Dantor & Agarou Botanica
323 NE 167th Street
North Miami, FL 33162

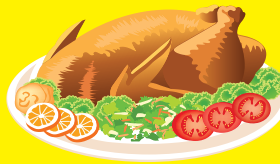


Church Supplies, Card Reading, Spiritual Advisor
& Healer. Good Luck Bath & Bad Luck Bath.
Everything Spiritual you may need!
Lydie or Marie
305-335-8245

Grand Drap Botanica
Père Love
3009 Beverly Road
Brooklyn, NY 11226
(718) 940-1491

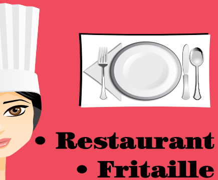
Technic Driving School
Raoul St. Flavin
2714 Nostrand Avenue,
Brooklyn, NY 11210
718.282.7792

VENUS RESTAURANT
Specializing in Caribbean & American Cuisine



We do Catering Available for all Occasions Fritaille etc..
New Location
637 Rogers Avenue
Brooklyn, NY 11226
"Venus, l'entroit idéal"
718-287-4949

AMBIANCE EXPRESS



• Restaurant
• Fritaille
• Patés
2025 Nostrand Avenue
(just off Farragut Road)
Brooklyn, NY
General Manager: Marie S
718.434.4287

KATOU RESTAURANT
5012 Ave M
(Entre E. 51 et Utica)
10h am – 10h pm
Une innovation dans la cuisine haïtienne à Brooklyn
Tous les plats haïtiens réalisés par une équipe de cordons bleus recrutés sous la supervision de Katou
Griots – Poissons – Poissons Gros Sel
– Dinde – Poulet – Cabri
– Boeuf – Légumes
Bouillon le samedi – Soupe le dimanche – Bouillie de banane le soir
Appelez le 718-618-0920
Livraison à domicile
Si vous avez du goût, vous ne lâcherez pas Katou Restaurant

RED HOOK SHIPPING
Boxes • Barrels • Containers • Vehicles
Direct shipping from Brooklyn, NY to Haiti
We own 3 ships: Sloman Rover, Trans Gulf & Glamor.



Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave., Brooklyn, NY 11231
Phone: 718.855.1555 • Fax: 718.855.1558
www.redhookshipping.com

AROMARK SHIPPING
YON KONEKSYON DIREK POU AYITI
973-690-5363
Shipping Cars, Trucks, Buses & Containers every Friday to Haiti.
Bring Vehicles to: 72 Bowne St., Brooklyn (off Van Brunt).
FRIDAYS ONLY.



WEEKLY SAILING FROM NY & NJ PORTS
FASTEST TRANSIT TIME IN THE INDUSTRY
12 DAYS TO HAITI
Call us today at 917.299.3640 or 917.416.4625
Serving the Haitian community since 1995.
Nou pi rapid, nou garanti!
Email: solutions@vmtrucking.com
www.HaitiShipping.com